2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

Luxembourg

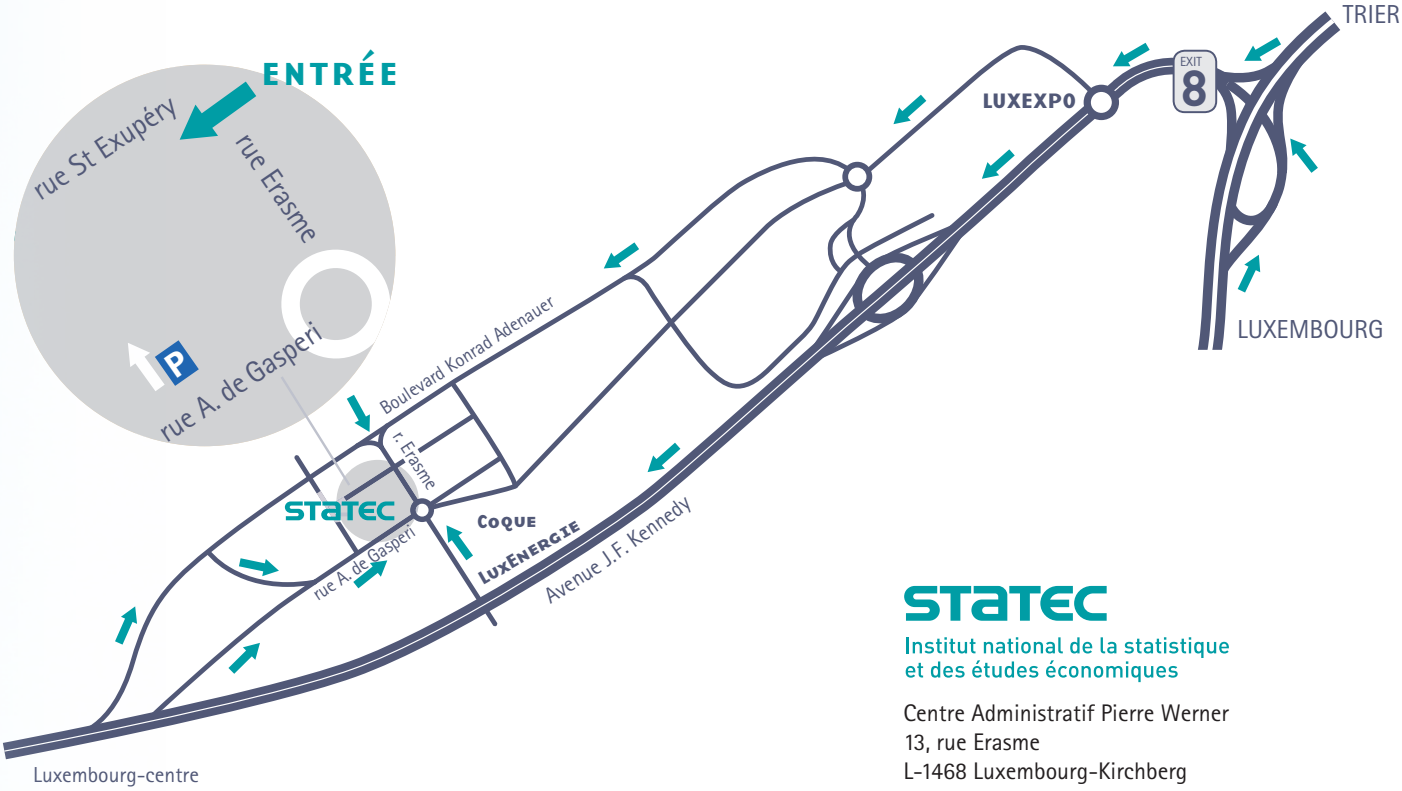

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg

Tél. : 00352 247 84219 • Fax : 00352 46 42 89
B.P. 304 L-2013 Luxembourg
info@statec.etat.lu • www.statec.lu

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Faits saillants 2012 5

Édito 7

Les missions du STATEC 9

Organigramme du STATEC 11

Services généraux 13
Diffusion et communication 13
Informatique 16
Budget et personnel 18
Centrale des bilans 19

Statistiques sociales 23
Conditions de vie 23
Marché du travail et éducation 25
Population et logement 27
Prix 30

Statistiques d'entreprises 35
Commerce extérieur 35
Investissements directs étrangers (IDE) 36
Statistiques structurellesd'entreprises 37
Indicateurs conjoncturels, transports et tourisme 39
Répertoire des entreprises 40

Statistiques macro-économiques 43
Un cadre de travail européen 43
Les comptes nationaux 43
La balance des paiements (BDP) 44

Études, prévisions et recherche 47
Conjoncture 47
Études et recherche 47
Centre de documentation 48
Prévisions et modélisation 48

Coopération statistique internationale 51
Cap Vert 51
Pakistan 51
Association des nations de l'Asie du sud-est – ASEAN 52

FAITS SAILLANTS 2012

FAITS SAILLANTS 2012

Janvier	Seminar on Best Practices in Forecasting Public Revenues	Séminaire coorganisé par le STATEC et le Ministère des Finances au centre de conférences de la Chambre de Commerce, avec des interventions de représentants de la Suisse, de l'Autriche, de l'Irlande, des Pays-Bas, de la Slovénie et de la Belgique.
Févier	Les Journées de l'Economie	Forum économique transfrontalier, avec la participation du STATEC, qui a accueilli plus de 350 personnes dans le centre de conférences de la Chambre de Commerce.
Mars	Enquête sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes au sein du STATEC	Présentation des résultats de l'enquête et proposition d'actions positives par Eurogroup Consulting.
Avril	Le vieillissement de la population au Grand-Duché de Luxembourg et ses conséquences socio-économiques pour le pays	Conférence donnée par Serge Allegrezza au Centre Hospitalier de Luxembourg dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif, cycle de conférences "le vieillissement et nous".
Mai	La pénalisation de la misère à l'européenne	Conférence organisée par le STATEC et l'Université du Luxembourg. Conférencier Loïc Wacquant, professeur à l'Université de Californie, Berkeley.
	Evaluation des mesures en faveur de l'emploi	Conférence de l'Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL) à Mondorf-les-Bains consacrée aux mesures en faveur de l'emploi et à leurs évaluations. Présentations par le STATEC, le CEPS/INSTEAD, l'ADEM et l'IGSS
	La place des enquêtes de victimation dans la mesure de la délinquance	Conférence organisée par le STATEC et l'Université du Luxembourg au Campus Limpertsberg. Conférenciers: Renée Zauberman, chargée de recherche au CESDIP et Philippe Robert, directeur de recherches émérite au CNRS.
	Timbre 50 ans STATEC	Présentation du timbre poste du STATEC au Musée des P&T à Luxembourg.
	Visite d'étude de jeunes stagiaires d'Eurostat	Présentation des missions et du fonctionnement du STATEC, de la nouvelle loi statistique luxembourgeoise à un groupe de 18 stagiaires statisticiens.
Juin	Commémoration 50e anniversaire du STATEC	Séance académique avec cocktail dinatoire en musique à l'Abbaye de Neumünster. 300 invités, dont Son Altesse Royale le Grand-Duc héritier, ont assisté aux discours de Monsieur Etienne Schneider, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Monsieur Walter Radermacher, directeur général d'Eurostat, Monsieur Georges Als, directeur honoraire du STATEC, Monsieur Serge Allegrezza, directeur du STATEC et Monsieur Claude Frisoni, directeur du CCRN.
Juillet	Visite du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur au STATEC	Le nouveau Ministre a pris connaissance des multiples activités et défis du STATEC.
Août	Les mutations économiques et sociales de la société luxembourgeoise depuis 1789	Conférence du Professeur Gérard Trausch.
Septembre	Lügen mit Zahlen	Conférence avec Gerd Bosbach dans cadre du 50ème anniversaire du STATEC au Lycée des Garçons de Luxembourg réunissant plus de 200 élèves de différentes classes avec leurs enseignants en sciences économiques.
Novembre	Austérité budgétaire et sortie de crise	Conférence avec Xavier Timbeau, directeur du Département analyse et prévision à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Professeur à Sciences Po (Paris), organisée par le STATEC dans cadre de son 50e anniversaire.
	Colloque sur le vieillissement actif au Luxembourg	3e colloque organisé par l'observatoire de l'emploi RETEL à Mondorf-les-bains.
	Walfer Bicherdeeg	Présence du STATEC avec un stand d'exposition à la foire du livre de Walferdange.
	Foire de l'étudiant	Présence du STATEC avec un stand d'exposition.
Décembre	Signature d'une convention de coopération avec l'école doctorale de l'Université de Luxembourg	Le STATEC et l'Ecole Doctorale en Economie et Finance (FDEF) de l'Université du Luxembourg ont institutionnalisé leur collaboration en matière de recherche économique. M. Serge Allegrezza (Directeur du STATEC) et M. Rolf Tarrach (Recteur de l'Université du Luxembourg) ont signé une convention encadrant des doctorants de l'Université du Luxembourg au STATEC.
	L'évaluation des politiques budgétaires interdépendantes en Europe	Conférence donnée pa Monsieur Gilbert Cette (professeur associé à l'Université de la Méditerranée et directeur des études microéconomiques et sectorielles à la Banque de France) et Monsieur Ian Gambini (maître de conférences à l'Université de la Méditerranée), organisée en collaboration avec l'Observatoire de la compétitivité.

ÉDITO

ÉDITO

2012, UNE ANNÉE DE TRANSITION

La nouvelle loi du STATEC a été votée en juin 2011, mais sa mise en œuvre prend plus de temps que prévu. Il en va ainsi de la nouvelle structure de gouvernance du système statistique luxembourgeois qui devra être coordonnée par le Comité de la statistique publique. Il faut évoquer également le conseil supérieur de la statistique qui permet de donner la parole à la représentation de la société civile.

Les deux instances ont un rôle primordial à jouer, l'un à l'intérieur du système statistique dont il doit assurer la cohérence et l'efficacité, l'autre, à l'extérieur, face aux acteurs sociaux et aux décideurs politiques dont il doit permettre le dialogue et l'échange.

Le troisième défi qui se fait sentir est le pullulement des enquêtes statistiques publiques et privées diverses qui pèsent sur les entreprises et les ménages, imposées par leurs missions ou par leurs mandants. A force de vouloir pêcher trop de poissons, la surexploitation de la population statistique finit par s'assécher, bel exemple de la "tragédie des communs", concept cher aux économistes.

La nouvelle loi du STATEC prévoit certes un mécanisme de coordination et de surveillance de l'activité statistique, mais encore faut-il avoir les moyens humains, matériels et juridiques pour mettre en vigueur les textes concrètement.

Le STATEC a travaillé à éliminer une déficience regrettable concernant les statistiques des prix immobiliers, raison de blocages législatifs. Cette statistique est certes imposée par la nouvelle législation communautaire en matière de lutte contre les déséquilibres macro-économiques de la zone euro ("six pack"), mais elle est également indispensable pour détecter la survenance des bulles immobilières. L'histoire économique ne nous enseigne-t-elle pas que les crises financières ont quasiment toujours débuté par une crise immobilière ?

Le projet très ancien de la Centrale des Bilans, que le STATEC a porté à bout de bras, a pris son envol et finira bien par s'imposer comme un outil indispensable et incontournable pour l'information comptable et financière.

Enfin, dernier projet d'envergure, celui de la mise en œuvre des nouvelles règles de comptabilité nationale SEC2010, qui entreront en vigueur en 2014.

Dr Serge Allegrezza

LES MISSION DU STATEC

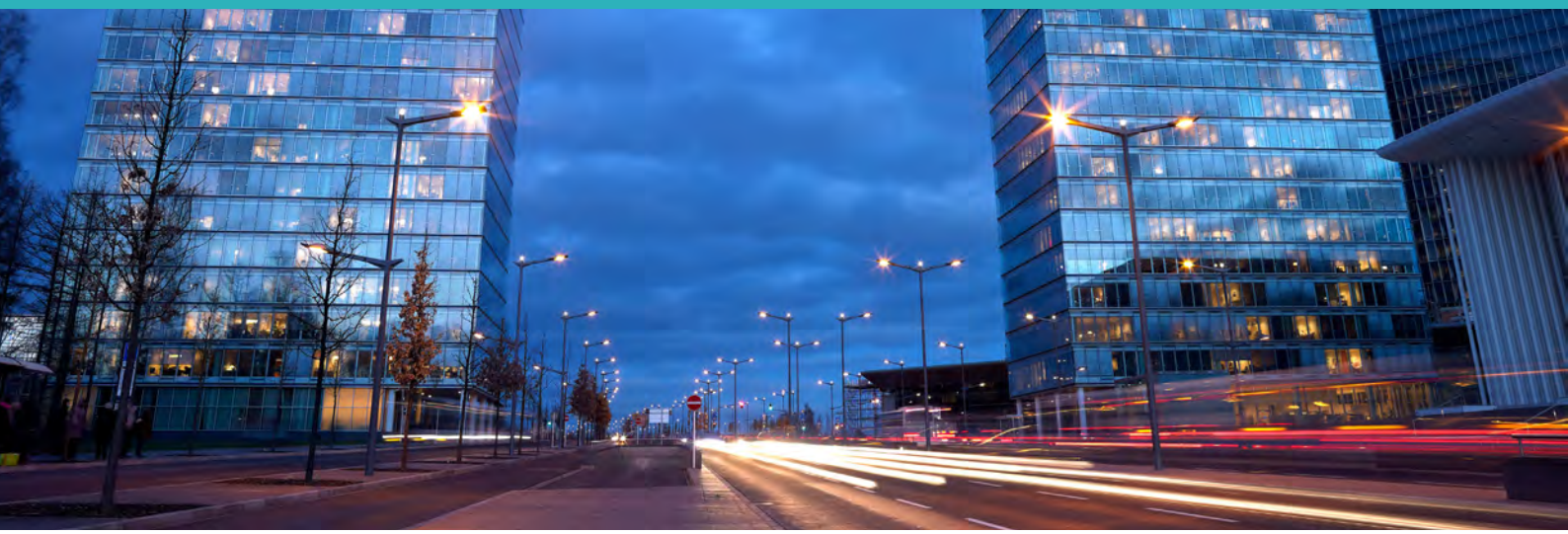

LES MISSIONS DU STATEC

Institut national de statistiques et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg, le STATEC a pour mission :

1. de constituer un système d'information statistique accessible au public sur la structure et l'activité du pays en élaborant des statistiques sur des phénomènes démographiques, économiques, sociaux et environnementaux ainsi qu'en centralisant les données statistiques dont les organismes publics disposent en raison de leurs attributions ;
2. d'établir les comptes nationaux, globaux ou sectoriels ;
3. d'établir, conjointement avec la Banque centrale du Luxembourg, a balance des paiements et les comptes financiers ;
4. d'établir et de gérer une "Centrale des bilans" constituée de données issues des comptes annuels des entreprises et d'en publier les informations ;
5. de réaliser les recensements de la population, du logement et des bâtiments ;
6. de faire des études et analyses dans le domaine de la méthodologie statistique et des procédures statistiques et d'en publier les résultats ;
7. de rassembler une documentation générale concernant les statistiques, ainsi que les théories et les faits démographiques, économiques et sociaux ;
8. de représenter le Luxembourg en tant qu'autorité nationale de statistique auprès des autorités statistiques étrangères, communautaires et internationales ;
9. d'assurer, en concertation avec le Comité des statistiques publiques, la coordination du système statistique national.

Le STATEC est chargé, en outre :

1. d'élaborer des prévisions économiques, globales ou sectorielles, à court et à moyen terme ;
2. d'élaborer des projections économiques, sociales et démographiques, globales ou sectorielles, à long terme ;
3. d'étudier les mouvements conjoncturels ainsi que les changements structurels de l'économie et de publier les résultats de ces études ;
4. de faire des études et analyses générales ou spéciales dans les domaines économique, démographique, social et environnemental et d'en publier les résultats ;
5. de réaliser des recherches scientifiques dans le domaine de la modélisation des faits économiques, démographiques, sociaux et environnementaux et d'en publier les résultats.

www.statistiques.lu

LE PORTAIL DES STATISTIQUES
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Sur www.statistiques.lu, vous accédez aux principales informations statistiques concernant le Grand-Duché et au catalogue en ligne des publications, régulièrement mis à jour. À côté d'une multitude de **données** consultables gratuitement à l'écran, les **publications** peuvent être téléchargées en format PDF ou commandées en version imprimée par messagerie électronique.

Pour vous tenir informé, vous pouvez vous abonner à la **"Newsletter"** du portail ou profiter des flux **RSS** pour vous faire envoyer les liens sur les dernières parutions (publications, communiqués, tableaux statistiques), en choisissant un ou plusieurs domaines statistiques précis ou en vous abonnant aux notifications de toutes les thématiques. Une rubrique spéciale vous permet d'accéder aux informations optimisées pour téléphones mobiles.

Un **glossaire** vous permet de consulter les définitions des termes statistiques utilisés.

Le site intègre également des informations à l'intention des déclarants (description et calendrier des **enquêtes**, modes d'emploi, questionnaires...), un espace réservé à la **presse**, un espace pour les enseignants et **élèves**, ainsi que des liens et adresses utiles.

Le **calendrier** de diffusion et l'**agenda** vous préviennent des dates de publication d'indicateurs importants et des évènements (conférences, séminaires) à venir.

En vous connectant sur www.statec.lu (rubrique intégrée dans le portail), vous accédez aux informations concernant l'organisation et le fonctionnement du Statec: statut, missions et objectifs, organigramme, produits et services...

DIRECTEUR

Serge Allegrezza

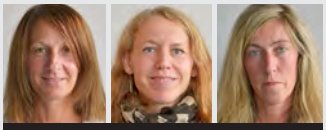

Secrétariat de direction

Sandra Paul
Anne-Marie Koltz
Arlette Steffen

DIRECTEUR ADJOINT

Nico Weydert

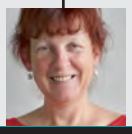

DIVISION SG

Services généraux
Denise Schroeder

Unité SG1

Diffusion et communication
Guy Zacharias
Chef de division adjoint

Unité SG2

Informatique
Laurent Maretti

Unité SG3

Budget et personnel
Denise Schroeder

Unité SG4

Centrale des bilans
Patricia Gonzalez

DIVISION SOC

Statistiques sociales
Paul Zahlen

Unité SOC1

Conditions de vie
Liliane Reichmann

Unité SOC2

Marché du travail et éducation
Jean Ries

Unité SOC3

Population et logement
Germaine Thill

Unité SOC4

Prix
Jérôme Hury
Chef de division adjoint

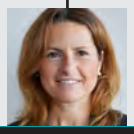

DIVISION ENT

Statistiques d'entreprises
Lucia Gargano

Unité ENT1

Commerce extérieur
Alain Hoffmann
Chef de division adjoint

Unité ENT2

Investissements directs étrangers
Gilles Genson

Unité ENT3

Statistiques structurelles d'entreprises
Georges Zangerlé

Unité ENT4

Indicateurs conjoncturels
Frank Hansen

Unité ENT5

Répertoire des entreprises
Mike Hartmann

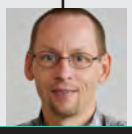

DIVISION MAC

Statistiques macroéconomiques
John Haas

Unité MAC1

Comptes nationaux
Mehran Kafaï

Unité MAC2

Comptes sectoriels
Laurent Pütz
Chef de division adjoint

Unité MAC3

Balance des paiements
Nico Weyer

Unité MAC4

Comptes des administrations publiques
David Soppelsa

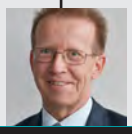

DIVISION EPR

Etudes, prévisions et recherche
Guy Schuller

Unité EPR1

Conjoncture
Bastien Larue

Unité EPR2

Recherche
Anne Dubrocard

Unité EPR3

Centre de documentation
Simone Casali

Unité EPR4

Prévisions et modélisation
Ferdy Adam
Chef de division adjoint

SERVICES GÉNÉRAUX

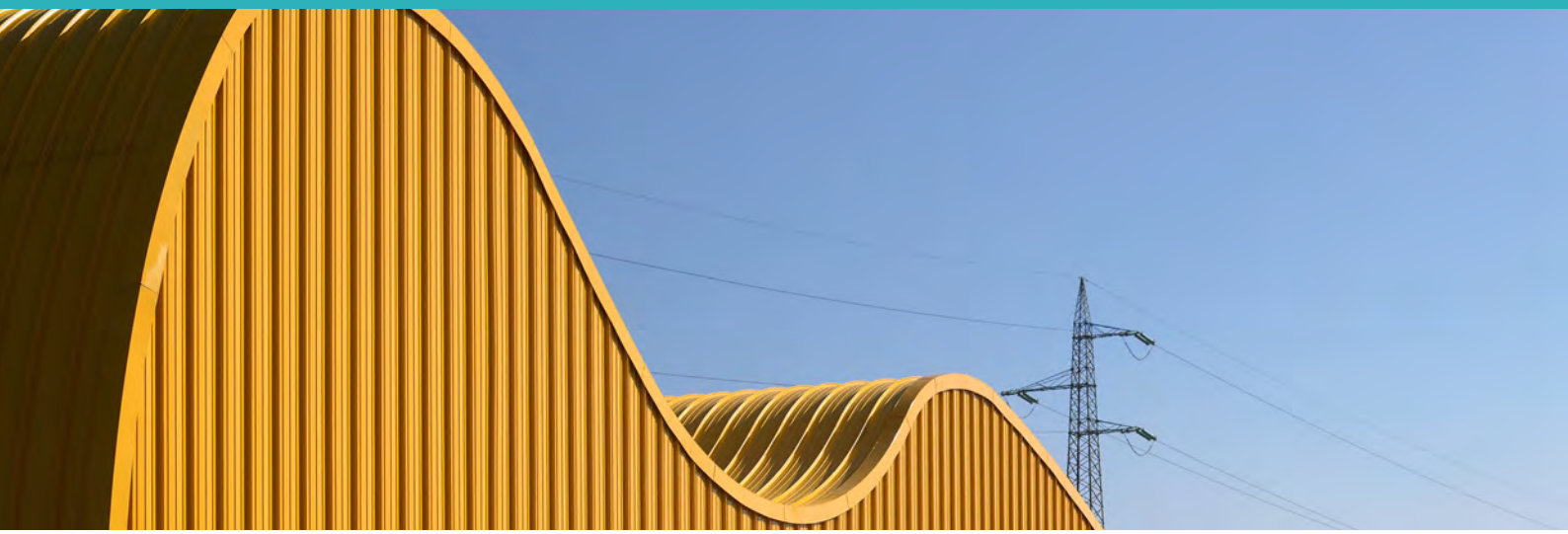

SERVICES GÉNÉRAUX

DIFFUSION ET COMMUNICATION

L'internet est le canal de diffusion le plus important du STATEC et il se diversifie avec une version pour appareils mobiles et une application pour smartphones. Mais les publications traditionnelles sous forme imprimée préservent leur intérêt. Même si le nombre d'exemplaires imprimés est en baisse constante et largement inférieur au nombre de téléchargements, le STATEC a néanmoins sorti 80 ouvrages en 2012, sans compter les 144 indicateurs rapides en format papier.

1) Publications papier

L'annuaire statistique reprend, sur plus de 600 pages, une grande partie des tableaux du Portail des statistiques.

A côté des 2 numéros du Bulletin du STATEC, deux **cahiers économiques** ont été publiés en 2012 (n° 113 Les mutations économiques et sociales de la société luxembourgeoise depuis la révolution française et n° 114 - Rapport travail et cohésion sociale).

Dans la série **"Economie et statistiques"**, 6 numéros ont été publiés. Cette série contient des études succinctes du type "working paper" sur toutes les disciplines de la science économique au sens large, au niveau micro ou macroéconomique. Ils peuvent être téléchargés du Portail des statistiques et sont imprimés et reliés sur demande."

Le **Luxembourg en chiffres** en trois versions linguistiques (français, allemand, anglais) reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 30 000 exemplaires auquel il faut ajouter 4 700 exemplaires réalisés pour le Board of Economic Development.

Dans la série **REGARDS**, 21 numéros ont paru. Cette série a plusieurs objectifs : informer les ménages et les entreprises participant aux enquêtes du STATEC sur les principaux résultats obtenus et fournir un éclairage succinct sur différents aspects statistiques à grand intérêt public.

Une des publications les plus consultées est la publication **Conjoncture flash** qui sort chaque mois le jour de la réunion du Comité de conjoncture. Cette publication contient des statistiques synthétiques et des commentaires sur les principaux indicateurs conjoncturels.

En 2012, deux nouvelles séries de publication ont été lancées :

La première série est consacrée aux premiers résultats du recensement général de la population de 2011. Ces ouvrages thématiques à 4 pages chacune précèdent la publication des résultats détaillées. La rédaction en est réalisée en collaboration avec les chercheurs du département INSIDE de l'Université du Luxembourg.

La deuxième série est née dans le cadre du 50ème anniversaire du STATEC, célébré en 2012. Au courant de l'année, 23 articles de 4 à 8 pages ont été publiées. Ces articles, chacun sur un thème précis, font le bilan de 50 ans d'évolution et couvrent en général les années 1960 à 2010. La collection entière fera l'objet d'un ouvrage qui sera publié au courant du 1er semestre 2013.

2) Internet

Le Portail des statistiques du Luxembourg permet aux utilisateurs de trouver rapidement les statistiques dont ils ont besoin. Une version anglaise, reprenant environ 80 % du contenu du portail, a été mise en ligne en décembre 2011. Le développement d'une application pour smartphones (version Android et IOS) et d'une version accessible pour téléphones mobiles a été achevé en 2012. L'application pour iPhone connait beaucoup de succès. Dans la troisième semaine du lancement elle occupait la troisième place des applications les plus téléchargées au Luxembourg.

Fin 2012 nous avons noté plus de 3 000 téléchargements. L'application sera encore complétée et améliorée en 2013.

Le STATEC investit constamment dans l'expansion des outils de visualisation de données. Plusieurs projets en relation avec la diffusion des résultats du recensement de la population ont été lancés en 2012 et seront finalisés en 2013.

En outre, le STATEC vient de publier, sur la plateforme VIMEO, les premiers vidéos "faits maison". Ainsi on y trouve les discours à l'occasion de la fête du 50e anniversaire du STATEC et les extraits de la conférence de presse sur la note de conjoncture 3-2012. En 2013, trois nouvelles vidéos sont planifiées : les 3 conférences de presse sur les notes de conjoncture ainsi que la conférence de presse sur le rapport Travail et cohésion sociale.

En 2012, le nombre de consultations a encore augmenté considérablement pour dépasser pour la première fois le cap des 50 000 consultations en moyenne mensuelle (45 000 en 2011).

En 2012, les pages suivantes ont été les plus consultées (nombre de consultations entre parenthèses) :

1. Actualités (101 000)
2. Tableau indicateurs économiques et financiers SDDS (74 700)
3. Indicateurs rapides, collection (47 600)
4. C alendrier de diffusion (37 900)
5. Note de conjoncture, collection (36 700)
6. Note de conjoncture version anglaise (15 400)
7. Dossier Indice des prix à la consommation (11 400)
8. Description des enquêtes (11 400)
9. Luxembourg en chiffres, version française (10 800)
10. Page Contact (9 600)

Visites du Portail des statistiques

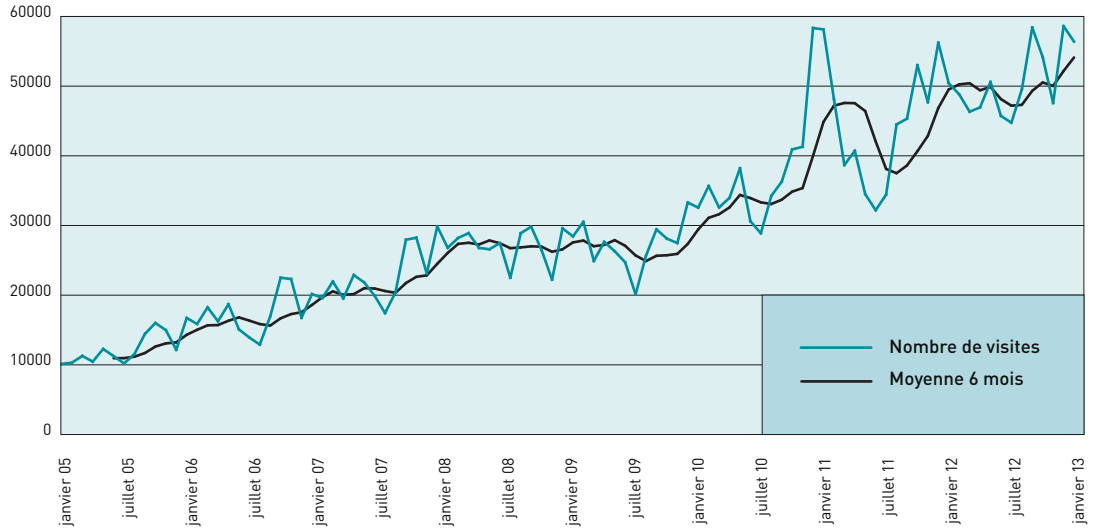

En ce qui concerne les tableaux statistiques, le “top ten” 2012 se présente de la façon suivante :

1.	Indice des prix à la consommation national (IPCN)	120 413
2.	Indices de l’activité industrielle	100 028
3.	Commerce extérieur du Luxembourg par produits et pays	78 401
4.	Les véhicules à moteur	64 318
5.	Indices des prix à la production des produits industriels	62 090
6.	Indices de l’activité dans la construction	45 081
7.	Emploi total par branche	38 084
8.	Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)	37 537
9.	Recettes et Dépenses des administrations publiques	36 974
10.	Vue d’ensemble du marché du travail	36 517

La newsletter du STATEC compte 1 200 abonnés. 164 journalistes sont actuellement inscrits dans l’espace presse.

3. Grande Région

Le projet Interreg IVA “Recherche et analyse de nouveaux indicateurs harmonisés pour la Grande Région : une approche thématique”, qui a permis de publier 3 études inédites, a été clôturé, en ce qui concerne les activités subventionnées, le 31 décembre 2011.

En octobre 2012, le groupe de travail a démarré les travaux de préparation d’une nouvelle édition de la brochure “Statistiques en bref” qui a été présentée à l’occasion du sommet de la Grande Région le 24 janvier 2013 à Pont-à-Mousson (Lorraine).

Un autre projet qui sera abordé en 2013 est la mise à jour des métadonnées sur le Portail statistique.

Le STATEC a participé aux travaux préparatoires de l’atlas transfrontalier édité par la direction régionale de l’INSEE Nord-Pas-de-Calais. Le premier tome (Démographie et habitat) est sorti en novembre 2012.

PUBLICATIONS

Le service de diffusion du STATEC met à la disposition du public toute une gamme de produits et de services afin de garantir une propagation maximale des informations. Des produits standards et “sur mesure” sont diffusés à l’aide de moyens de diffusion variés.

Le catalogue des publications, qui est diffusé gratuitement, classe les ouvrages selon un critère fonctionnel en séries :

- Statistiques historiques
- Annuaire statistique (compendium statistique sur le Luxembourg)
- Le Luxembourg en chiffres (en 3 langues : FR, DE et EN)
- Note de conjoncture (3 fois par an)
- Conjoncture flash (mensuel, en 2 langues : FR et EN).
- Répertoire des entreprises
- Indicateurs rapides (mensuel, trimestriel ou semestriel selon la série)
- Regards…(premiers résultats commentés des enquêtes)
- Bulletin (études et résultats d’enquêtes dans des domaines spécifiques)
- Économie et Statistiques (les working papers du STATEC).
- Cahiers économiques (études détaillées sur des thèmes économiques ou d’intérêt général)
- Démographie
- Statistiques transfrontalières (Grande Région)
- L’économie luxembourgeoise. Un kaléidoscope
- Divers

Tous ces ouvrages sont disponibles aussi en version PDF téléchargeables gratuitement sur le site Internet www.statistiques.lu.

INFORMATIQUE

L'année 2012 a été marquée par la mise en place de projets d'informatique décisionnelle, ainsi que par de nouvelles versions de nos applications de gestion, développées avec un nouveau langage de programmation. Pour les utilisateurs, le plus grand changement a été le remplacement des ordinateurs de bureau, introduisant un nouveau système d'exploitation, un nouvel outil de messagerie électronique et une nouvelle version de notre suite bureautique.

1) Applications de collecte et de diffusion électronique

Création de nouveaux formulaires électroniques

De nouvelles enquêtes électroniques ont été développées (Loyers, Technologie de l'Information et de la Communication, Enquête Forces de travail). Ces formulaires électroniques sont utilisés dans le cas où les informations à fournir restent relativement simples et n'incluent pas de fichiers à déposer.

Le portail de dépôt de questionnaires

Cette plateforme permet à des sociétés de déposer des fichiers de données, lorsque les formulaires électroniques ne peuvent être utilisés. Deux enquêtes sont maintenant déployées : "Enquête structurelle sur les entreprises" et "Scanner Data". Le portail a été adapté afin que les entreprises puissent automatiser leur dépôt.

IDEP.WEB (données sur les opérations intra-communautaires)

Cette plateforme permet le dépôt des informations en rapport avec les échanges de biens. Le logiciel a été mis en ligne dans une phase pilote à la fin de l'année 2012. La mise en production à grande échelle est prévue pour le premier trimestre 2013. Des formations ont déjà été dispensées sur ce produit.

Etude de faisabilité d'une collecte électronique pour l'indice des prix à la consommation

Une société a été sélectionnée afin de mener à bien une étude concernant la collecte électronique des prix à la consommation sur tablette numérique. Les résultats de cette étude ont été fournis début janvier et les travaux d'implémentation débuteront à la fin du premier trimestre 2013. L'acquisition du matériel et la mise en place de l'architecture sont prévues pour le deuxième semestre 2013 ou pour le début 2014.

Magasin en ligne pour la Centrale des bilans

Une société de sécurité informatique a été mandatée afin de mener une étude sur les recommandations de sécurité à mettre en place pour la diffusion en ligne de données de la Centrale des bilans. Les résultats sont attendus pour le premier trimestre 2013.

2) Développement d'applications

Centrale des bilans

Depuis juillet 2012, les fichiers envoyés par le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE) alimentent notre base de données et sont interrogeables via un environnement décisionnel.

Recensement de la population RP2011

Des travaux de correspondance automatique, entre les informations fournies et les codifications à utiliser, ont été réalisés. Ceci a permis un gain de temps appréciable pour les utilisateurs. Une application a été mise en place pour permettre aux agents du STATEC de réaliser les opérations de gestion et de diffusion des données. En outre, des corrections, en plus grand volume, ont aussi été réalisées par l'unité informatique durant toute cette année.

Cadastre

Une base de données et un traitement informatique ont été développés afin de stocker des informations géographiques provenant du Cadastre. Cet environnement permettra, dans la mesure du possible, d'avoir une source géographique commune à l'ensemble des projets et, dans un second temps, sera utilisé pour l'entrepôt de données du STATEC.

Registre des bâtiments et des logements

Ce projet vise à référencer l'ensemble des bâtiments et logements nationaux Les données sont issues du Recensement de la Population et du Cadastre. Une nouvelle application permet le traitement des tâches d'encodage et de consultation des données.

Base de données du Répertoire des entreprises et Euro Group Register (EGR)

La création d'une base de données des groupes d'entreprises a progressé significativement en 2012. Une première version a été mise à disposition des agents du STATEC. Cette base contient les données de 2008 à 2012 et peut être consultée par un environnement d'informatique décisionnelle.

Statistiques structurelles d'entreprises

L'application d'encodage a été redéveloppée dans une nouvelle technologie et les données historiques de 1996 à 2010 sont dorénavant stockées dans une base de données. La mise en place d'un environnement permettant une meilleure consultation des informations est prévue pour le premier semestre 2013.

Transport routier

Le projet de gestion des rappels pour l'enquête "Transport routier de marchandises" a été redéveloppé dans une nouvelle technologie. Il permet de vérifier la réception des lots de données transmis et de gérer les rappels auprès des entreprises n'ayant pas délivré d'information.

3) Infrastructure

Remplacement de l'ensemble des ordinateurs utilisateurs et du logiciel de messagerie

L'ensemble des ordinateurs, et leur système d'exploitation, ont été remplacés au cours de l'année. Hormis quelques incompatibilités logicielles, cette migration s'est bien passée. En complément, le logiciel de messagerie électronique a été remplacé.

Archivage électronique des données

Une société a été sélectionnée afin de mener à bien une étude concernant l'archivage électronique des tableaux de données du STATEC. Les travaux d'implémentation seront lancés à la fin du premier trimestre 2013 par le biais d'un développement interne.

Logiciel de statistiques "RStudio"

L'informatique a installé le programme de statistiques Open-Source "RStudio" dans le cadre d'un projet de recherche.

4) Sécurité informatique

Nouveau système de sauvegarde des données

Un nouveau robot de backup, avec des bandes de plus grande capacité, a été acquis pour l'archivage de longue durée. En complément, un système de sauvegarde sur disque a été mis en place pour l'archivage à court terme.

Logiciel de centralisation des journaux système

Un logiciel de centralisation des journaux système a été mis en place durant cette année. Les journaux de nos serveurs critiques sont maintenant regroupés et corrélés sur un même serveur.

BUDGET ET PERSONNEL

1) Budget des recettes et des dépenses

1.1) Budget des recettes

RECETTES DES PUBLICATIONS

Les recettes des publications du STATEC sont en baisse en raison de la politique de publication qui privilégie la diffusion gratuite via Internet.

Ventes publications du STATEC par année budgétaire	
Année 2005	29 320 €
Année 2010	12 404 €
Année 2011	9 808 €
Année 2012	12 262 €

RECETTES DES SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

Recettes des subventions versées par la Commission européenne	
Année 2005	503 789 €
Année 2010 (prov.)	362 041 €
Année 2011 (prov.)	273 361 €
Année 2012 (prov.)	96 433 €

1.2) Budget des dépenses

Le tableau suivant renseigne sur l'évolution du budget des dépenses du STATEC.

Budget des dépenses du STATEC		
	Budget annuel (en milliers €)	Augmentation en %
Année 1970	553.6	
Année 1980	1 500.6	171.06
Année 1990	2 970.1	97.93
Année 2000	6 693.2	125.35
Année 2010	16 557.0	147.37
Année 2011 (y c. exécution RP 2011)	18 035.8	8.93
Année 2012 (y c. exploitation RP 2011)	18 132.0	0.53
Année 2013 (y c. exploitation RP 2011)	18 951.9	4.52

2) Personnel

Effectif en place– situation 1er janvier 2013

Le Portail des statistiques du Luxembourg permet aux utilisateurs Les recettes des publications du STATEC sont en baisse en raison de la politique de publication qui privilégie la diffusion gratuite via Internet.

Effectif en place– situation 1er janvier 2013			
STATUT – CARRIERE	*Total*	*Femmes*	*Hommes*
Effectif statut du fonctionnaire	88	34	54
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	70	44	26
Total employés et fonctionnaires	158	78	80
Chercheurs et effectif auxiliaire/externe	28	10	18
Total général	186	88	98

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi organique le STATEC vise à amplifier la recherche économique du STATEC en collaboration avec l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance et l'Observatoire de la compétitivité. Comme les recherches s'appuient largement sur des microdonnées les chercheurs travaillent dans les locaux du STATEC.

L'effectif externe est largement affecté à des études particulières.

3) Gestion du personnel et du STATEC

Le STATEC soutient une culture administrative mettant l'accent sur la personnalité, la compétence, l'engagement et la critique constructive. Le STATEC entend développer la communication, le dialogue et l'écoute dans un climat de respect mutuel. Le STATEC s'engage à accroître le savoir, le savoir-faire et le savoir-être en conciliant la performance et le bien-être au travail. Le STATEC favorise l'émergence des idées innovatrices, l'autonomie, la responsabilité individuelle et le travail en équipe.

CENTRALE DES BILANS

Le 1er janvier 2012 a marqué le début opérationnel de la Centrale des bilans. Depuis cette date tous les dépôts des comptes annuels doivent se faire par le canal électronique et dans leur écrasante majorité passer par la plateforme préparatoire eCDF permettant de recueillir les données structurées des bilans, comptes de profits et pertes et solde des plans comptables. Cette manière de procéder a été introduite par le règlement grand-ducal du 14 décembre 2011 déterminant la procédure de dépôt de la liasse comptable auprès du gestionnaire du registre de commerce et des sociétés et les conditions de contrôles arithmétiques et logiques concernant les comptes annuels.

Jusqu'au 31 décembre 2012, la Centrale des bilans a enregistré un total de plus de 40 000 dépôts de comptes annuels, dont 82 % de dépôts structurés (ayant utilisé la plateforme eCDF - "CAeCDF") et 18 % de dépôts non structurés (ayant fait un dépôt "classique" via eRCS - "CARCS").

1) L'infrastructure informatique

L'infrastructure électronique pour la collecte des comptes annuels est hébergée auprès du Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE). Il s'agit de la plateforme électronique de collecte des données financières (eCDF). Le standard XML a été utilisé pour la transmission des données, étant donné qu'il s'agit d'une plateforme commune pour la collecte de données de diverses administrations étatiques – dans un premier temps pour les comptes annuels et ensuite également pour les déclarations fiscales. Les entreprises ont le choix de deux méthodes pour préparer leurs documents comptables sur la plateforme eCDF : soit télécharger des fichiers XML (pour celles disposant de logiciels informatiques approuvés par le CTIE), soit saisir les données comptables en ligne à l'aide de formulaires PDF.

Le Comité de pilotage regroupant le CTIE, le ministère de la Justice, le Registre de commerce et des sociétés (RCSL) et le STATEC ont poursuivi leur collaboration tout au long de l'année 2012 afin d'assurer le bon fonctionnement du dépôt des comptes annuels. Afin de pouvoir être conforme à l'article 76 de la loi du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, le STATEC a mis en place une base de données moyennant laquelle il pourra assurer l'archivage et la conservation sur support informatique des comptes annuels et du solde des comptes déposés au RCSL.

Le STATEC a contracté une firme externe pour réaliser une étude de sécurité et de faisabilité concernant la mise en place d'un éventuel webshop pour la diffusion des données de la Centrale des bilans. C'est une étude préalable qui servira comme base pour l'éventuel développement futur d'un outil interactif permettant une consultation rapide, efficace et ciblée des données comptables déposées par les entreprises luxembourgeoises (il faudra tenir compte des limites de publication prévues par la loi et par le futur règlement grand-ducal).

2) Règlement grand-ducal d'accès aux données

Le STATEC s'est penché sur la question des modalités d'accès aux données issues des comptes annuels. Ces formalités devront être fixées par un règlement grand-ducal d'exécution à prendre sur en application de l'article 77 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Ces travaux ont été entamés au début de l'année 2012 et ont fait l'objet de discussions entre le ministère de la Justice, le RCSL et le STATEC. Fin 2012 les différents acteurs se sont mis d'accord pour assurer une diffusion cohérente des données auprès du public.

Nombre de comptes annuels (CA) déposés en 2012

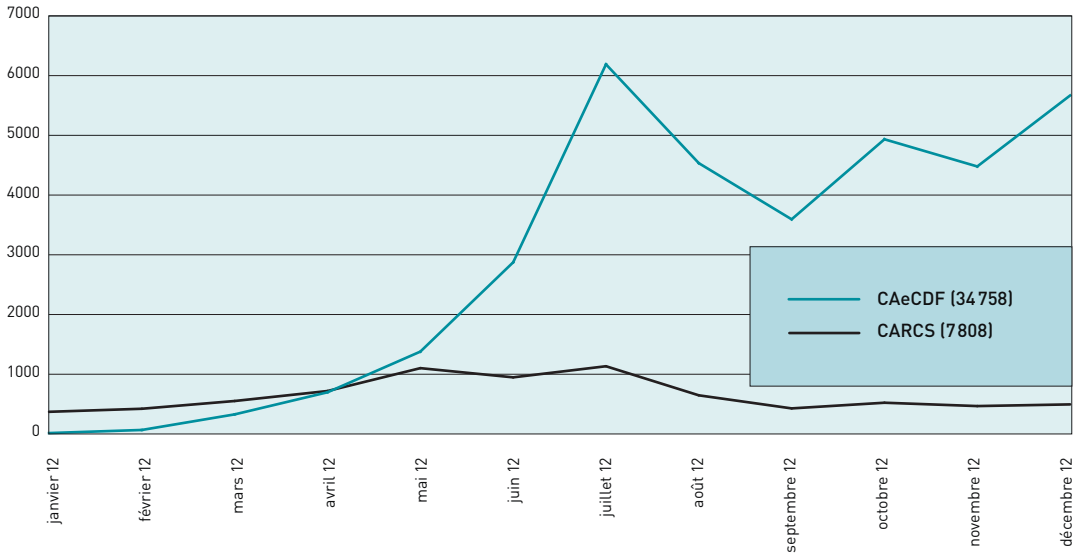

3) Helpdesk et FAQ

Le STATEC met à disposition du public une assistance dans la mise en œuvre de la nouvelle procédure de dépôt électronique des comptes annuels. Les préparateurs de comptes annuels – les fiduciaires, les commerçants personnes physiques, les comptables, etc. – ont la possibilité de s'adresser au helpdesk de la Centrale des bilans (soit par téléphone, soit par courrier électronique) pour y trouver réponse à leurs questions relatives :

- au remplissage des formulaires standardisés ;
- à l'interprétation et l'explication des règles de validation appliquées aux formulaires ;
- à l'assistance lors de la procédure de préparation et de validation des comptes annuels à travers la plateforme eCDF.

Le STATEC a élaboré une page "FAQ" (Frequently Asked Questions - Foire Aux Questions) recensant toutes les questions que les utilisateurs ont pu se poser au sujet de la Centrale des bilans (http ://www.statistiques.public.lu/fr/enquetes/espace-entreprises/centrale-bilans/index.html). Les questions couvrent différents aspects relatifs à la procédure de dépôt électronique des comptes annuels et sont présentées dans les 5 chapitres suivants :

Chapitre 1.
La Centrale des bilans du Luxembourg – décrit la Centrale des bilans, son origine, son rôle, sa base légale, son statut, etc.

Chapitre 2.
L'utilité de la Centrale des bilans – décrit les avantages d'une centrale des bilans pour les différents intervenants (les entreprises soumises au dépôt des comptes annuels, les acteurs consultant les informations, les administrations utilisant les données, etc.)

Chapitre 3.
L'accès aux données de la Centrale des bilans – décrit le type de données consultables, les limites de consultation, les conditions d'accès, etc.

Chapitre 4.
Les produits et services proposés par la Centrale des bilans – décrit les produits potentiels de la Centrale des bilans sous un angle théorique.

Chapitre 5.
Les questions techniques soumises au helpdesk de la Centrale des bilans – cette partie reprend les principales questions qui ont été adressées à la Centrale des bilans et couvrant différentes problématiques telles que :

1.1. Questions concernant les formulaires "SPF (anc. Société de participation financière)"

1.2. Questions relatives à l'imputation des comptes du Plan comptable national (PCN) dans les rubriques des comptes annuels

1.3. Questions relatives aux règles de validation

1.4. Questions relatives au champ d'application du dépôt électronique de la liasse comptable

1.5. Questions relatives à l'utilisation des langues

1.6. Questions relatives aux dates de l'exercice

1.7. Questions relatives à la plateforme eCDF

1.8. Questions diverses

Cette page est régulièrement mise à jour afin de documenter les problématiques soulevées par les utilisateurs.

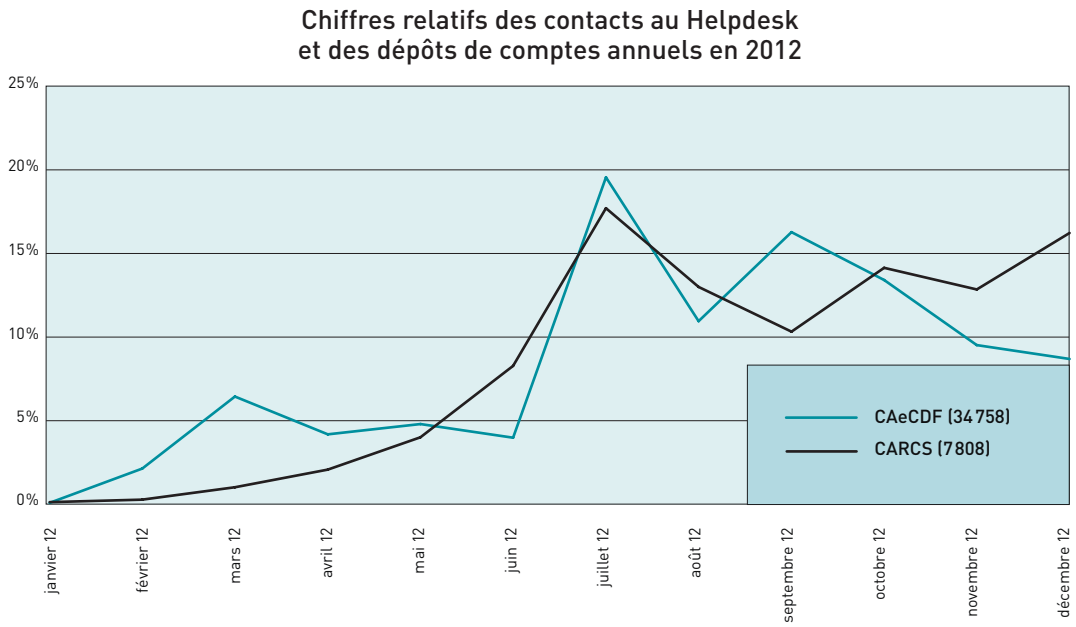

4) Les formations et les campagnes d'information

Tout au long de l'année 2012, le RCSL a organisé des séances de formation permettant aux entreprises et fiduciaires de se familiariser avec la nouvelle procédure de dépôt électronique des comptes annuels. Le STATEC a collaboré aux formations afin de couvrir les questions relatives au volet de la préparation et de la validation des formulaires sur la plateforme eCDF. Ces formations ont connu un grand succès auprès du monde comptable et entrepreneurial (fiduciaires et entreprises). L'intérêt a diminué en fin d'année ce qui s'explique par le fait que la période de pointe de dépôts des comptes annuels de l'exercice 2011 s'est achevée en août 2012 (la majorité des exercices comptables sont clôturés le 31 décembre et le délai légal de dépôt est de 7 mois après la clôture).

5) La collaboration interne

La base de données de la Centrale des bilans a été présentée en interne et différents collègues ont obtenus des accès leur permettant d'intégrer les données dans leurs chaînes de production de résultats statistiques. Un des buts déclarés de la Centrale des bilans était notamment de constituer une nouvelle source de données pour les administrations, dont le STATEC. Ce partage de données en interne permettra à certaines unités du STATEC d'alléger différentes enquêtes réalisées auprès des entreprises luxembourgeoises et s'inscrit ainsi dans la simplification administrative.

6) CNC – Commission des normes comptables

Au cours de l'année 2012, le STATEC a participé aux travaux des différents groupes de travail de la Commission des normes comptables (CNC). Le STATEC a sollicité la contribution du groupe de travail 2 (GT 2) de la CNC aux travaux de mise à jour des formulaires standardisés utilisés pour la collecte des comptes annuels.

Il a été constaté que certains formulaires contenaient des imperfections et que d'autres nécessitaient une adaptation des libellés. La révision des règles de validation y afférentes s'est fait simultanément.

7) ECCBSO – European Central Committee of Balance Sheet Data Offices

Au niveau européen, le STATEC a continué à suivre les travaux du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO). Ce comité a pour but de promouvoir un échange permanent des informations entre les Centrales de bilans des différents pays membres. Cet échange porte sur les méthodes de classification des entreprises, sur la collecte et le traitement des données et sur les solutions méthodologiques à appliquer aux analyses d'entreprises non financières.

Ce comité tient à jour une base de données commune pour l'échange de données financières et comptables dénommée BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised). La Centrale des bilans s'est engagée à participer dès 2012 (et concernant les données issues des comptes annuels de 2011) aux travaux du groupe de travail BACH.

8) Imperfections à résoudre

La Centrale des bilans collecte et exploite depuis le 1er janvier 2012 les données financières issues des comptes annuels des entreprises luxembourgeoises. A ce stade différents problèmes ont été détectés et des solutions ont déjà et continueront à être introduites (notamment par des contrôles plus restrictifs) par les différents intervenants – le ministère de la Justice, le RCSL, le CTIE et le STATEC :

- Dépôts de comptes annuels sous forme "classique" (non standardisée), mais qui devraient selon les dispositions légales en cours être des dépôts standardisés (en utilisant la plateforme eCDF).
- Dépôts de comptes annuels avec un niveau de détail non acceptable voire avec des fichiers "sans valeurs".
- Dépôts de comptes annuels n'ayant pas respecté les délais légaux.
- Non-dépôts de comptes annuels.
- Mises à jour et développement de formulaires dans des délais courts, selon les besoins formulés par les préparateurs de comptes annuels (formulaires SPF, colonne supplémentaire faisant le lien avec des informations consignées en annexe, préremplissage de données de l'exercice comptable précédent, annexe standardisée).

STATISTIQUES SOCIALES

STATISTIQUES SOCIALES

CONDITIONS DE VIE

1) Enquête sur le budget des ménages

Cette enquête consacrée aux dépenses des ménages fournit notamment des indications sur la structure de la consommation. Les résultats de la vague d'enquête 2009 - 2011, centrés sur 2010 ont été publiés au cours du 1er semestre 2012 et ont été transmis à Eurostat dans le cadre de l'obligation de transmission quinquennale.

Des efforts ont été faits pour parfaire la qualité de l'enquête sur le budget des ménages. Une évaluation réalisée par un expert externe a identifié quelques éléments à développer, et surtout, l'ampleur de la non-réponse totale. Les enquêteurs ont reçu des instructions de passer au minimum 3 fois auprès des ménages en vue de prendre contact. Si après la troisième tentative le ménage n'est pas joignable, une lettre officielle de rappel est envoyée. Un nouveau questionnaire a été introduit pour recevoir les principaux caractéristiques des ménages refusant de participer à l'enquête.

2) Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

Les micro-données de la vague 2011 ont été reçues au mois de septembre dernier et exploitées dans le cadre du rapport travail et cohésion sociale 2012. Les indicateurs de la section "revenus et pauvreté" ont été mis à jour et un nouveau tableau a été ajouté portant sur la privation matérielle et les conditions de logement. Les données EU-SILC ont également été à la base d'une publication dans la série "Le Luxembourg 1960-2010" portant sur l'évolution du revenu des ménages au Luxembourg depuis le milieu des années 1980.

Par ailleurs, au niveau européen, le STATEC a participé à l'ESSnet sur l'analyse des données EU-SILC (projet "Net-SILC2") en coordonnant un lot consacré au calcul de précision pour les indicateurs EU-SILC. Un workshop sur cette question a été organisé par le STATEC et s'est tenu à Eurostat le 29 et 30 mars 2012. Cette conférence a réuni des membres des offices statistiques nationaux et du monde de la recherche pour discuter des principaux problèmes en relation avec le calcul de précision dans EU-SILC et proposer des solutions concrètes à ces problèmes. Ces solutions seront consignées dans un "handbook" qui sera publié dans le cadre de Net-SILC2. Des programmes informatiques sont également en cours de développement.

3) Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers

Les résultats de l'enquête 2011 ont été publiés sur le Portail des statistiques et l'exploitation de l'enquête a donné lieu à la publication des principaux résultats dans la série des "Regards" du STATEC en début d'année. Conformément au calendrier prescrit dans le règlement (CE) 937/2011, les résultats de l'enquête 2012 ont été transmis à Eurostat.

L'appel d'offre pour la réalisation de l'enquête 2013 a été préparé. Début décembre, les premiers principaux résultats de l'enquête 2012 ont été publiés dans la série des "Regards".

4) Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidants

Les résultats annuels de l'enquête 2011 ont été transmis à Eurostat dans les délais prescrits par la directive 95/57/CE. Les résultats détaillés de l'enquête 2011 sur le tourisme de loisirs et les voyages d'affaires des résidants ont été publiés en langue allemande et en langue française dans la série des "Regards" du STATEC. Une étude sur le comportement touristique depuis le milieu des années 80 a été publiée à l'occasion du 50e anniversaire du STATEC.

Toutes les préparations nécessaires pour l'implémentation du règlement communautaire 692/2011 ont été réalisées au cours du premier trimestre et les interviews ont débuté comme prévu en avril avec le nouveau questionnaire adapté.

5) Statistiques sur les accidents de la circulation routière

Au niveau européen, les informations sur les accidents de la route sont centralisées dans la base de données CARE (Community database on road accidents). Jusqu'à présent, les États membres ont fourni leurs fichiers nationaux dans un format non prédéfini contenant des variables souvent non harmonisées. Pour améliorer l'exploitation de CARE ainsi que les analyses et comparaisons au niveau de l'UE, les experts de CARE et de SafetyNet ont élaboré des recommandations pour un "Common Accident Data Set" (CADaS). Ce projet consiste à livrer à la Commission les données sur les accidents de la route dans une structure prédéfinie et avec des variables basant sur une définition harmonisée. Le STATEC a transcrit et envoyé les données de 2010 et 2011 en utilisant le protocole CADaS.

Le programme de saisie des accidents de la circulation routière a été adapté pour pouvoir encore mieux répondre aux exigences du protocole CADaS et des desiderata au niveau national, exprimés dans les réunions du groupe de travail “Statistiques” auprès du ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Le STATEC a participé au projet DaCoTa, dont le but est l’amélioration des données sur la sécurité des routes européennes, financé par la DG-MOVE, en complétant les questionnaires et en révisant les rapports concernant le Luxembourg établis par les différents groupes de travail de ce projet.

Une étude sur les accidents causés par la vitesse a été publiée dans la série des “Regards”, une autre “50 ans d’accidents de la circulation” à l’occasion du 50e anniversaire du STATEC.

6) Statistiques sur les crimes et délits

Les discussions sur la future enquête de victimation (EU SAfety SUrvey – EU SASU) se sont poursuivies au niveau européen. Le projet de règlement européen pour cette enquête est cependant bloqué dans l’attente d’un accord du Parlement.

Le STATEC a tout de même prévu de réaliser un pilote pour cette enquête au cours du premier semestre de l’année 2013. Un appel d’offre pour la réalisation de l’enquête en 2013 a été lancé à la fin de l’année 2012.

PUBLICATIONS 2012

L’unité SOC1 a rédigé/contribué aux publications suivantes :

- Cahiers économiques
- Cahier économique N° 114 Rapport travail et cohésion sociale 2012

Regards :

- Regards sur l’utilisation des TIC par les particuliers 2011
- Regards sur l’utilisation des TIC par les particuliers 2012
- Regards sur le volume du tourisme et le comportement de voyages des résidants en 2011 (loisirs)
- Regards sur le volume du tourisme et le comportement de voyages des résidants en 2011 (affaires)
- Regards sur les accidents causés par la vitesse
- Regards sur le vieillissement au Grand-Duché

Statnews :

- La consommation moyenne par ménage en baisse pour la troisième année consécutive en 2010

Le Luxembourg 1960-2010 :

- L’évolution du revenu des ménages depuis le milieu des années 80
- L’utilisation privée des TIC
- Le comportement touristique depuis le milieu des années 80
- La consommation des ménages depuis les années 60
- 50 ans d’accidents de la circulation

MARCHÉ DU TRAVAIL ET ÉDUCATION

1) Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (EFT) relative à l'année 2011 a été bouclée et la vague relative à l'année 2012 a été lancée. Les données trimestrielles et annuelles ont été transmises dans les délais fixés par le règlement (CE) nº 577/98. En outre, les rapports qualité trimestriels et annuels ont été établis et transmis à Eurostat.

Depuis le 1er janvier 2009, la collecte des données est réalisée par la société INFAS. Ces travaux ont été réalisés conformément à nos attentes et la collaboration s'est déroulée de manière tout à fait satisfaisante.

L'unité SOC2 a participé à un workshop international sur la méthodologie dans l'EFT. A cette occasion une analyse de cohérence entre les données de l'EFT et les comptes nationaux a été présentée.

2) Enquête sur la structure des salaires 2010

L'enquête sur la structure des salaires a été finalisée. Il y a eu trois nouveautés pour la vague de 2010.

(1) L'administration publique a été couverte pour la première fois. La collecte de ces données s'est faite en étroite collaboration avec l'Administration du personnel de l'État (APE). En effet, les données disponibles dans les registres de l'APE ont été exploitées au maximum. Ces données ont ensuite été complétées par des informations collectées directement auprès des agents concernés. Le taux de réponse des agents de l'État a été de 80 %. La collaboration avec l'APE s'est déroulée de manière très satisfaisante.

(2) La charge statistique pesant sur les entreprises a été réduite de moitié. En utilisant des enseignements de la théorie des sondages, la taille de l'échantillon a pu être réduite d'environ 50 %, sans pour autant affecter de manière significative la précision des résultats.

(3) Les questionnaires électroniques ont été collectés via un dépôt de fichiers sécurisé, développé par l'unité informatique. Ce dépôt a connu un franc succès, dans la mesure qu'il a été utilisé par 77 % des répondants. En tout, 93 % des entreprises ont remis un questionnaire électronique.

Les résultats sont satisfaisants. Le taux de réponse pour la vague de 2010 est de 90 %. En 2006, le taux de réponse a été de 80 %.

Le fichier avec les résultats finaux a été transmis dans les délais à Eurostat. Un bulletin est en cours d'être finalisé et le rapport qualité a été transmis à Eurostat en décembre 2012.

3) Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre

L'indice du coût de la main-d'œuvre ("Labour Cost Index") a été produit et transmis dans les délais imposés par le règlement 450/2003. Un rapport qualité a été transmis pour le 31 août 2012, en respectant le délai imparti.

4) Statistiques d'emplois vacants

Les statistiques d'emplois vacants ("Job Vacancy Statistics") ont été produites trimestriellement conformément aux dispositions du règlement (CE) nº 453/2008. Les données ont été transmises dans les délais. Un rapport qualité a été rendu à Eurostat en août 2012.

5) Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre

L'unité a produit trois statistiques demandées par Eurostat dans le cadre d'un "gentlemen's agreement". Il s'agit des données annuelles sur le coût de la main-d'œuvre, des gains annuels moyens bruts et de l'écart salarial hommes/femmes non ajusté. Ces trois indicateurs concernent l'année 2011.

6) Indicateur rapide série L – emploi salarié

L'indicateur rapide a été produit et diffusé quatre fois dans le courant de l'année 2012.

7) Chômage et emploi par commune

Les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2011 ont été produites et diffusées en mai 2012.

8) Enquête sur l'éducation des adultes (AES)

L'enquête AES a été réalisée en 2012. Le travail de terrain a été confié à la société TNS-ILRES. La collecte a été faite via un questionnaire en ligne. Les résultats ont été transmis à Eurostat le 14 novembre 2012. Un bulletin est en cours d'élaboration.

9) Enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises (CVTS)

L'enquête CVTS, lancée fin 2011 a été finalisée. Il s'agit de la première enquête CVTS qui a été entièrement réalisée au sein du STATEC. La collecte s'est faite via un questionnaire électronique implémenté avec l'outil WYSUFORMS. Le taux de réponse est de 78 %. Les résultats ont été transmis à Eurostat le 23 mai 2012. Un rapport qualité a également été envoyé. Les résultats de l'enquête CVTS ont été publiés dans le Bulletin du STATEC n°1/2012.

10) Statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle

L'unité SOC2 a participé à des réunions internationales organisées par Eurostat et par l'OCDE au sujet des statistiques de l'éducation. La collaboration avec le service statistique du ministère de l'Education nationale a été intensifiée.

11) Comité de l'emploi de la Commission européenne

Un collaborateur de l'unité a participé aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (EMCO Indicators Group) de la Commission européenne.

12) Réseau RETEL

L'unité a participé aux travaux du réseau RETEL, mis en place par le ministère du Travail et de l'Emploi. Les travaux ont porté sur la création d'un datawarehouse pour stocker et rendre accessibles des donnés administratives, et l'élaboration d'un tableau de bord sur l'emploi. Des collaborateurs de l'unité ont activement contribué aux deux colloques organisés par le RETEL en 2012.

PUBLICATIONS 2012

L'unité SOC2 a rédigé/contribué aux publications suivantes :

Regards

- 03/2012 Regards sur le travail intérimaire
- 07/2012 Regards sur les politiques de l'emploi
- 08/2012 Regards sur la flexibilité des heures de travail et le travail à domicile
- 10/2012 Regards sur le halo du chômage
- 12/2012 Regards sur les tâches liées au ménage et aux enfants
- 15/2012 Regards sur la prise en charge des enfants par des structures de garde externes

Bulletin du STATEC

- 1/2012 La formation professionnelle continue au Grand-Duché de Luxembourg
- ?/2012 Salaires, emploi et conditions de travail

Cahiers économiques

- 114 Rapport travail et cohésion sociale 2012

POPULATION ET LOGEMENT

1) Recensement de la population 2011 (RP2011)

Les travaux relatifs au recensement de la population ont été l'activité principale de l'unité au cours de l'année 2012.

Préparation et envois des lots à la firme de saisie

Les travaux d'anonymisation des questionnaires ainsi que la saisie des formulaires par la firme externe, entamés en septembre 2011 ont continué jusqu'en mars 2012. Au total 21 lots, 1 lot contenant ± 25 000 personnes ont été transmis à la société externe de saisie.

Réception des données électroniques par la firme de saisie et constitution d'une base de données

Sur base des fichiers remis par la société de saisie, une base de données a été constituée à laquelle ont été ajoutées les données provenant des questionnaires électroniques.

Travaux de validation et correction des erreurs

Sur cette base de données, des contrôles de plausibilité et de cohérence entre diverses variables ont été réalisés. Pour certaines erreurs (p.ex. champs de données illisibles marqués par la firme de saisie par "xx"), il fallait retourner aux questionnaires ce qui a nécessité un temps non négligeable, d'autres erreurs ayant pu être corrigées directement dans le fichier informatique.

Codification des variables NACE (secteur d'activité) et CITP (profession)

Parallèlement aux travaux de contrôle et de vérification a commencé la codification des codes NACE et CITP (Classification Internationale Type des Professions). A l'aide d'un masque de saisie spécifique (les noms des entreprises ont été saisis par la firme externe et donc plus de nécessité de retourner aux questionnaires papier), les codes NACE (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne) pour les entreprises ont été encodés.

Les travaux de codification des professions (attribution des codes CITP niveau 4) pour les personnes occupant un emploi ainsi que pour les retraités et personnes au chômage (CITP niveau 2 moins détaillé) a été plus conséquente. En effet, pour des raisons pratiques, les professions des personnes n'ont pas été saisies par la firme externe. Pour attribuer les codes CITP, il a donc fallu reprendre en main chaque questionnaire papier.

Projet noyaux familiaux

Le redressement des erreurs des données sur les liens entre les différents membres des ménages, opération longue et complexe, a pris un temps non négligeable. Ces liens permettront la codification des noyaux familiaux, tâche à laquelle le STATEC avait renoncé en 2001 faute de personnel suffisant mais qui est obligatoire (règlement communautaire) pour le RP2011. Afin d'aider le STATEC dans cette tâche, une firme externe a été sollicitée pour fournir une méthodologie et un programme informatique pouvant repérer les différents noyaux familiaux à l'intérieur des différents ménages recensés lors du dernier recensement de la population de 2011.

Publication des résultats et collaboration avec l'Université du Luxembourg

En date du 4 janvier 2012, les chiffres de la population par section électorale ont été envoyés au ministère de l'Intérieur et à la Grande Région. Ces premiers résultats ont été établis à partir des listes de contrôle, remplies par les agents recenseurs sous le contrôle des administrations communales. Pour l'analyse des données du recensement, une collaboration entre le STATEC et l'Université du Luxembourg / INSIDE a été mise en place. Un comité de pilotage composé de membres de l'unité de recherche INSIDE et du STATEC, concernant l'exploitation des données du recensement de la population de 2011, a été constitué. Au cours de l'année 2012, 7 numéros de la série "RP2011 – Premiers résultats" ont été publiés.

2) Registre des Bâtiments et des Logements (RBL)

Les données collectées lors du recensement général de la population de 2011 ont servi à la création du Registre des bâtiments et des logements (RBL). Un outil informatique permettant la création et la mise à jour de ce registre a été réalisé en collaboration de l'unité Informatique. A partir d'un masque de saisie certaines informations (codes postaux, rues et numéros, données non comprises dans le fichier informatique du RP2011) ont dû être saisies manuellement. A noter qu'en aucun cas le RBL ne pourra être lié à la base de données du recensement de la population de 2011.

3) Bâtiments achevés

Les résultats relatifs à l'année de référence 2010 de l'enquête sur les bâtiments achevés ont été publiés selon le calendrier prévu. Les tableaux de l'enquête qui a pour objet de recenser tous les bâtiments dont la construction a été achevée au cours d'une même année, peuvent être téléchargés à partir du Portail des statistiques. En vue de la mise à jour du Registre des bâtiments et des logements le questionnaire a été modifié. En effet, certaines variables prévues dans ce registre n'étaient pas encore collectées par le STATEC. A partir de la rentrée des questionnaires relatifs à l'année d'enquête 2011, la saisie se fait à partir d'une nouvelle application conçue pour le RBL.

4) État civil

En ce qui concerne les statistiques démographiques les travaux courants ont eu lieu selon le calendrier prévu. Un nouveau règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques européennes sur la démographie est en préparation. La première année de référence devrait être l'année 2013.

5) Statistiques sur la migration et la protection internationale

Les travaux entamés depuis 2008 en vue de l'amélioration de la qualité des données sur les migrations internationales ont été poursuivis. La collaboration du STATEC au sein du REM-PCN (Réseau européen des migrations – point de contact national) a permis de contribuer à une amélioration des statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés, également demandées dans le cadre de ce règlement.

6) Naturalisations et options

L'entrée en vigueur de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise qui a mené à une véritable explosion du nombre de naturalisations semble s'estomper légèrement en 2011, le nombre d'acquisitions volontaires reculant à 3 405, niveau qui reste toutefois largement supérieur à celui de 2008.

7) Recensement fiscal

L'encodage des états récapitulatifs des fiches logement du recensement fiscal relatif à l'année 2011 a eu lieu conformément au calendrier, les tableaux statistiques y relatifs ont également été établis. A noter que le recensement fiscal du 15 octobre 2012, prévu par l'article 165 de la loi générale des impôts, sera le dernier recensement fiscal à organiser par les administrations communales. Dans le futur, l'émission des fiches de retenue d'impôt se fera directement par l'Administration des Contributions directes.

PUBLICATIONS 2012

L'unité SOC3 a rédigé ou contribué aux publications suivantes :

- le *Statnews* N° 27/2012 Bilan démographique 2011

Dans la série "*Regards*"

- N° 02/2012 Regards sur les bâtiments achevés
- N° 13/2012 Regards sur les flux migratoires
- N° 14/2012 Regards sur les acquisitions de la nationalité luxembourgeoise

Dans la série "*RP 2011 - Premiers résultats*"

- N° 01 "Making of" du recensement général de la population au 1er février 2011
- N° 02 L'évolution de la population
- N° 03 La répartition territoriale de la population
- N° 04 La population par nationalité (1)
- N° 05 La population par nationalité (2)
- N° 06 Erwerbstätigkeit und Nichterwerbstätigkeit
- N° 07 Entwicklung der Erwerbstätigkeit nach Alter, Geschlecht und Nationalität

Le Luxembourg 1960 – 2010

- 50 ans d'évolution démographique
- 50 ans de migrations
- 50 ans de mariages et de divorces

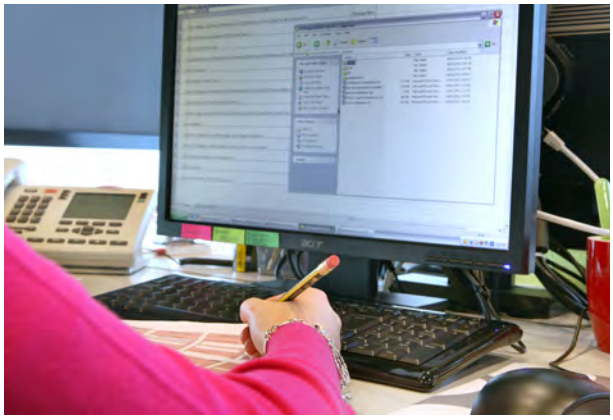

PRIX

1) Indice des prix à la consommation (IPC) et échelle mobile des salaires

1.1) Production régulière de l'indice des prix à la consommation

- La production régulière de l'indice des prix à la consommation (IPCN et IPCH) a été assurée dans le respect du calendrier fixé. Ainsi, douze résultats mensuels ont été établis et publiés dans la série "indicateurs rapides - Série A1" et "indicateurs rapides -Série A1 bis". Chaque diffusion a été accompagnée d'un communiqué de presse. Conformément au règlement grand-ducal du 20.12.1999, la Commission de l'indice des prix à la consommation, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication des résultats.
- Les travaux d'actualisation du schéma de pondération qui se basent sur la dépense de consommation finale des ménages des comptes nationaux se rapportant à l'année de référence 2011 ont été entamés au mois d'octobre. Le règlement grand-ducal fixant la nouvelle pondération est à prendre sur avis du Conseil économique et social (CES). Le STATEC a présenté les résultats de l'exercice d'actualisation en date du 30 novembre au CES.
- Le STATEC a continué à fournir des prix moyens mensuels basés sur une liste harmonisée au niveau européen pour une centaine de produits. Ces prix moyens sont notamment destinés au "Consumer Scoreboard" publié par la DG SANCO de la Commission européenne.
- Par ailleurs, différentes mesures politiques ont eu un impact sur la compilation de l'IPC. Ainsi, par exemple la modification de la grille des chèques services accueil a entraîné une révision de la méthode de prise en compte des crèches pour enfants dans l'indice. A cette fin, différentes réunions et contacts ont été nécessaires avec le ministère de la Famille et de l'Intégration et le Syndicat intercommunal de gestion informatique (SIGI).
- Le STATEC a été représenté au "Working Group in Price Statistics" à Eurostat en mars et en octobre.

1.2) Scanner Data

L'objectif consiste à utiliser les données des passages en caisse dans les grandes surfaces (scanner data). Ces données peuvent couvrir une partie des séries de l'IPC et permettent de supprimer la collecte onéreuse des prix sur le terrain dans les grandes surfaces.

Les principaux distributeurs actifs sur le marché luxembourgeois ont été contactés fin 2011 afin d'explorer les possibilités de recevoir des données de leur part. Un certain nombre de réunions ont eu lieu suite au courrier du STATEC au cours de 2012. Une délégation du STATEC a ainsi rencontré des représentants de différentes enseignes.

Le STATEC a pu obtenir une transmission régulière des données avec 3 des distributeurs rencontrés. Avec les autres distributeurs les négociations sont toujours en cours. Au total le STATEC reçoit chaque mois des données de passage en caisse avec 100 000 prix.

Ces données sont pour l'instant utilisées de manière expérimentale, une des premières étapes consiste à développer les syntaxes permettant de relier les codes EAN à la classification COICOP (Classification of Individual Consumption According to Purpose). Le STATEC a participé à un workshop européen sur l'utilisation des scanner data. Les expériences partagées avec les pays plus avancés dans le domaine se sont avérées d'une très grande utilité pour le projet luxembourgeois.

1.3) Étude de faisabilité sur l'introduction de terminaux mobiles pour la collecte des prix entrant dans le calcul de l'IPC (Projet eIPC)

Le STATEC participe à un projet en cofinancement avec Eurostat visant la modernisation des statistiques de prix.

Actuellement, les enquêteurs utilisent des formulaires papier pour relever les prix dans les points de vente. Une fois de retour au bureau, les données sont saisies manuellement dans la base de données, cette opération est coûteuse et fastidieuse. Afin de simplifier la collecte et donc d'économiser du temps et des ressources, le STATEC veut introduire une collecte électronique des prix. Pour ce faire, les agents seront équipés de dispositifs électroniques du genre tablette ou ordinateur de poche. Les prix collectés seront injectés directement dans une base de données.

En 2012, le STATEC a lancé un appel d'offre permettant de trouver une entreprise pour réaliser une étude de faisabilité dans ce domaine.

1.4) Préparation de l'introduction de la nouvelle nomenclature COICOP harmonisée

Actuellement, la nomenclature utilisée notamment pour la transmission des indices des prix à la consommation est conforme à la version à quatre chiffres des Nations Unies. Néanmoins, le besoin de données plus détaillées s'est fait ressentir et chaque pays a développé sa propre nomenclature. Ceci pose des problèmes de cohérence et de comparabilité des données entre pays à un niveau plus détaillé de la COICOP. Pour cette raison, Eurostat a entamé, en 2010, des travaux d'harmonisation et de révision de la classification COICOP au niveau à cinq chiffres.

Les modalités et le calendrier de mise en œuvre de la classification COICOP à cinq chiffres ne sont pas encore arrêtés définitivement, cependant SOC4 a commencé à préparer l'introduction de la nouvelle nomenclature qui devrait être utilisée en production à partir de janvier 2015. Des séries rétrospectives remontant à 2005 selon la nouvelle nomenclature COICOP ont été établies pour la division 1 ("Produits alimentaires et boissons non alcoolisés") et la division 2 ("Boissons alcoolisés et tabac"). L'échantillon actuel des prix a été reclassé selon la nouvelle classification et les domaines où l'échantillon doit être amélioré ont été identifiés.

1.5) Task Force "Quality Improvements"

L'unité SOC 4 est membre du groupe de travail Eurostat en charge de l'amélioration de la qualité et de la comparabilité des indices de prix à la consommation. Les travaux ont porté sur les sujets suivants :

- la prise en compte du commerce électronique dans l'indice des prix à la consommation ;
- le traitement des promotions dans l'indice des prix à la consommation.

Les travaux sur le commerce électronique ont abouti à une série de recommandations sur la manière d'inclure cette part croissante du commerce dans la couverture des IPC. L'unité SOC 4, consciente de l'importance croissante du commerce électronique, va s'attacher à supporter une implémentation rapide de ces recommandations.

1.6) stimateurs d'inflation sous-jacente

L'unité SOC 4 a exploré les différents concepts d'inflation sous-jacente que l'on peut trouver dans la littérature. Les différentes méthodes ont été appliquées aux données nationales. Les résultats ont été diffusés dans la série "Economie et statistiques" et ont été présentés à l'occasion d'un séminaire économique.

1.7) Modulation de l'échelle mobile des salaires

Le gouvernement a décidé d'introduire une nouvelle modulation du mécanisme d'indexation des salaires portant sur la période 2012 à 2014. L'unité prix s'est occupée de la préparation et du suivi du projet de loi ayant abouti à la loi du 31 janvier 2012 adaptant certaines modalités d'application de l'échelle mobile des salaires et traitements.

De plus, certaines mesures fiscales ont entraîné des neutralisations pour le calcul de l'échelle mobile des salaires via le changement du coefficient de raccord liant les différentes séries indiciaires.

1.8) Observatoire des prix et Conseil de la consommation

En tant que fournisseur de données et expert en matière de prix à la consommation, l'unité prix a participé aux travaux de l'Observatoire des prix auprès du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

Le programme de travail de l'Observatoire a notamment porté sur :

- les tarifs des auto-écoles ;
- une étude juridique en matière de clauses d'indexation ;
- la comparaison des prix dans les grandes surfaces alimentaires de la Grande Région ;
- une étude microéconomique sur la formation des prix auprès d'un échantillon d'entreprises qui est en cours de préparation.

Le STATEC participe aussi en tant qu'expert aux réunions du Conseil de la consommation qui est chargé auprès du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur d'assurer le suivi de la charte "Fair Price" conclue entre les représentants des consommateurs et du commerce. Le STATEC fournit et présente des données issues de l'IPC permettant aux membres du Conseil de juger du respect de la charte.

2) Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)

2.1) Production régulière

- En 2012, le STATEC a contribué aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison international, tel que prévu par le règlement (CE) n° 1445/2007 établissant des règles communes pour la fourniture d'informations de base sur les parités de pouvoir d'achat et pour leur calcul et leur diffusion, en vigueur depuis le premier janvier 2008.
- Deux vastes enquêtes de prix ont été réalisées sur le terrain, l'une au printemps sur les prix alimentaires et l'autre en automne sur les prix des articles d'habillement et de soin à la personne. Dans ce contexte, des représentants de l'unité SOC4 ont assisté aux deux réunions préparatoires qui se sont déroulées à La Haye en mars et en septembre de cette année. La participation au groupe de travail Eurostat au mois de novembre a également été assurée. Le STATEC a également été représenté au workshop organisé par l'OCDE à Paris.
- Les travaux relatifs à la collecte et la validation du volet des prix dans la construction ont été réalisés en sous-traitance avec un consultant externe, expert dans le domaine.
- Divers fichiers de données requis par le programme de transmission ont été livrés en collaboration avec l'unité Comptes nationaux et l'Administration du Personnel de l'État dans les délais prévus.

3) Prix des logements et de la construction

3.1) Production régulière de l'indice des prix hédonique des appartements

L'indice hédonique des prix des appartements a été diffusé chaque trimestre dans la collection "Indicateurs rapides - Série C". Un regard sur les prix des appartements a été publié au mois de mars.

3.2) Production régulière de l'indice semestriel des prix de la construction

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série "Indicateurs rapides - Série A2" en janvier et en juillet 2012. La Commission technique consultative des indices de prix de la construction, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication dans le but d'avaliser les résultats.

3.3) Indice du coût de logement des propriétaires (OOH-Owner-Occupied Housing)

Ce projet vise au développement de séries indiciaires sur le coût du logement supporté par les propriétaires. Un règlement communautaire portant sur ces séries a été adopté le 1er février 2013. L'objectif général consiste à développer les méthodes appropriées en vue de la mise en place de systèmes de production nécessaires à la compilation régulière de statistiques de prix conformes à ce cadre réglementaire.

La principale série de ce système d'indices concerne le prix d'acquisition des logements. Un indice des prix couvrant le prix d'acquisition des appartements a été développé sur base du fichier administratif de la "publicité foncière". Ces séries ont été transmises régulièrement à Eurostat.

En ce qui concerne les maisons unifamiliales, il n'est pas encore possible de compiler des séries indiciaires d'une qualité statistique satisfaisante parce que les fichiers administratifs ne comportent aucune indication sur les caractéristiques des maisons, et notamment sur leur taille. Afin d'accéder à cette information, le STATEC envisage de recourir à une enquête. Un prérequis pour pouvoir réaliser cette enquête était d'obtenir de la part de l'Administration de l'Enregistrement et des domaines, les coordonnées des propriétaires issues de la publicité foncière, pour ce faire le STATEC a obtenu l'autorisation de la Commission nationale pour la protection des données.

L'unité SOC 4 a ensuite élaboré un bref questionnaire permettant de recueillir les informations nécessaires auprès des propriétaires. La possibilité de répondre par voie électronique est aussi offerte aux enquêtés, en conséquence un questionnaire électronique a été mis en place en collaboration avec l'unité informatique.

Une vague pilote a été réalisée au mois de novembre 2012, pour l'instant il n'est pas encore possible de conclure sur le taux de réponse, ni sur la qualité et la valeur des données recueillies.

Les frais additionnels liés à l'acquisition d'un logement font également partie du projet OOH. A ce sujet, des séries indiciaires expérimentales portant sur les frais d'enregistrement ont été développées. La difficulté a consisté à tenir compte du crédit d'impôt (bëllegen Akt) dans un indice de prix à qualité constante.

Des poids ont été établis selon les concepts préconisés par Eurostat et se conformant aux obligations conceptuelles de la partie house price indices (HPI) du futur règlement. Ces poids ont été transmis à Eurostat.

3.4) Groupe de travail technique "Coordination des statistiques de l'immobilier, du logement et de l'habitat"

A l'initiative de la division SOC, une première réunion a eu lieu le 2 février 2012 entre des représentants du STATEC, de la BCL et du ministère du Logement - Observatoire de l'habitat. Lors de cette réunion de concertation, il a été décidé d'instaurer un groupe de travail technique (GT) dont la mission consisterait à élaborer des propositions visant à coordonner au niveau national le développement, la production et la diffusion de statistiques dans le domaine de l'immobilier, du logement et de l'habitat. Les travaux du GT doivent contribuer à optimiser le travail des différents acteurs du système statistique national, à assurer la fiabilité et à renforcer la crédibilité de la statistique publique dans ce domaine.

Les administrations qui fournissent les données de base (Administration de l'enregistrement et des domaines, Administration du cadastre et de la topographie) sont également invitées à participer au groupe de travail technique. Le CES a aussi participé à certaines des réunions du GT en vue de l'élaboration de son avis sur la situation dans le domaine du logement. Le groupe de travail technique rapporte à un comité de pilotage composé de représentants du ministère du Logement - Observatoire de l'habitat, de la BCL et du STATEC.

Selon le mandat convenu lors de la création du GT, les travaux se concentrent sur les thèmes suivants :

- harmonisation des traitements statistiques appliqués sur les données de la publicité foncière ;
- préparation d'une publication commune ;
- transmission et partage des données au sein du système statistique national ;
- coordination des nouvelles initiatives ;
- ouvrage ou conférence sur l'immobilier.

Depuis sa création le GT s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2012. Des réunions bilatérales de travail entre le STATEC et l'Observatoire de l'habitat ont eu lieu en vue d'aboutir à l'harmonisation des traitements statistiques des fichiers de la publicité foncière.

PUBLICATIONS 2012

L'unité SOC4 a participé aux publications et événements suivants :

- Economie et statistiques N°62 : "Quel estimateur d'inflation sous-jacente pour le Luxembourg" et séminaire économique
- Présentation et article dans le cadre du groupe d'expert UNECE Genève, "Fees with multiple price-dependent rates"
- STATEC 50 ans : "Retour sur un demi-siècle d'inflation"
- Regards sur les prix des appartements
- Présentation workshop OOH d'Eurostat "Compiling a price index for other services related to the acquisitions of dwellings"
- Bilan compétitivité 2012 "Le Tableau de Bord Compétitivité 2012"
- Participation à un workshop sur les Scanner data organisé à Stockholm

4) Prix à la production

4.1) Production régulière de l'indice des prix à la production des produits industriels (IPPI)

La production mensuelle a été assurée avec succès. Les résultats ont été publiés dans la collection "Indicateurs rapides - Série A3" qui reprend les principaux résultats.

4.2) Révision de de l'indice des prix à la production des produits industriels (IPPI)

En 2012 l'unité SOC 4 a entamé les travaux de révision de l'IPPI. Ces travaux se sont articulés autour de 4 axes :

- Le rebasement des séries, qui à partir de mars 2013, seront publiées en base 100 en 2010 abandonnant ainsi la base 100 en 2005.
- La révision de l'échantillon des entreprises pour vérifier que la couverture de l'indice est encore représentative et le cas échant pour inclure de nouvelles entreprises pertinentes pour l'indice. Au sein des entreprises déjà présentes dans l'échantillon une enquête a été réalisée pour vérifier la représentativité des produits couverts par l'indice. Une centaine d'entreprises ont été contactées au moyen d'un questionnaire.
- La repondération des entreprises et de leurs produits a été entreprise pour maintenir l'actualité de l'échantillon. Des données sur le chiffre d'affaires des entreprises et sur leurs ventes par produit ont été utilisées.
- Une nouvelle solution informatique pour la saisie, le stockage et le traitement des données a été développée par l'équipe SOC 4. Le processus de production de l'IPPI est en cours de migration vers une nouvelle solution.

4.3) Indice des prix des services (SPPI)

L'unité SOC4 a assuré la production et la transmission trimestrielle des séries indiciaires. Des regroupements spéciaux ont été effectués sur demande de l'équipe en charge des comptes trimestriels. Ces agrégats sont entrés dans le processus de production trimestriel des indices.

Les délais de production de l'indice SPPI ont été comprimés pour permettre leur utilisation dans le cadre des comptes trimestriels. Le délai de production a pu être raccourci d'un mois, ainsi au lieu d'une mise à disposition des résultats à t+90, l'objectif de t+60 a pu être réalisé. Cet objectif a pu être atteint en raccourcissant les délais de réponse et de relance des entreprises.

4.4) Indice des prix des produits à l'importation

Dans le cadre du règlement (EC) N° 1165/95 concernant la production d'un indice des prix à l'importation, le Luxembourg participe à un échantillon européen. La transmission mensuelle de cet indice à Eurostat a été assurée dans les délais.

STATISTIQUES D'ENTREPRISES

STATISTIQUES D'ENTREPRISES

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les projets opérationnels de l'année 2012 visaient la consolidation de la qualité de l'information statistique produite respectivement la simplification de la procédure de collecte en matière d'Intrastat.

Application en ligne dénommée IDEP.WEB

L'IDEP.WEB est l'application internet du STATEC qui permet aux déclarants de compléter et d'envoyer de façon sécurisée leurs déclarations statistiques en matière des échanges intra-communautaires de biens (Intrastat) et des transactions extérieures de services (balance des paiements).

Afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'application et des données traitées, l'aspect sécurité est capital tant pour l'application elle-même que pour l'infrastructure hébergeant l'application. Les travaux liés à la mise en place d'une infrastructure sécurisée ont été clôturés en avril 2012.

Ceux-ci ont été suivis par des tests de l'application : 125 sociétés ont été invitées à migrer vers IDEP.WEB. Les rares problèmes détectés (lenteur, message d'erreur) étaient imputables à l'environnement de l'application et ont été résolus au cours de l'année 2012. Sur demande des utilisateurs, les fonctionnalités de l'application ont été enrichies par la possibilité de créer des lignes-modèle et de migrer les "configurations" du .NET vers le .WEB.

La mise à disposition de l'application web au grand public a été réalisée le 1er février 2013.

Diffusion et révision des statistiques du commerce extérieur

Les statistiques du commerce extérieur de l'année 2012 ont été diffusées conformément aux méthodologies et délais prescrits. Eurostat, dans son dernier rapport de conformité, a attribué au Luxembourg la notation de "très bonne conformité". Les exigences de qualité et les efforts d'harmonisation notamment de la part des instances communautaires évoluent cependant constamment. Pour y répondre l'unité ENT1 revoit régulièrement ses procédures de traitement, de contrôle et d'analyse.

Les révisions des données du commerce extérieur ont porté sur les années de référence 2002 à 2004. Les années en question ont été traitées par la nouvelle chaîne de production qui adapte les données du commerce extérieur aux besoins de la balance des paiements et de la comptabilité nationale.

Les années 2000 et 2001 seront révisées en 2013.

Développement de rapports standardisés

En 2012, le stock de rapports standardisés a été étoffé. Ces rapports permettent de travailler plus rapidement et plus efficacement en accédant quasi instantanément aux informations mises en forme selon leurs besoins spécifiques.

Ces rapports sont destinés majoritairement aux contrôles de cohérence des données brutes et des statistiques produites, mais serviront également à l'établissement d'indicateurs de qualité (rapport de qualité Eurostat, etc.), au contrôle des entreprises en retard, à l'identification des entreprises bénéficiant d'une dispense et ainsi de suite.

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)

L'enquête IDE 2011 a été lancée comme prévu avec l'expédition des questionnaires en avril 2012. La saisie des données brutes ainsi que le redressement des réponses incomplètes ont été réalisés au cours de l'année. L'enquête a été dénouée, comme prévu, autour de la fin de l'année civile. Le nombre de questionnaires retournés au STATEC au sein de cette enquête a plus que doublé depuis le lancement de l'enquête et le champ des variables a été élargi en conformité avec le règlement (CE) N°184/2005.

Dans le contexte de la globalisation, nous sommes en outre confrontés à une dynamique et complexité accrues des structures de participations des entreprises multinationales. En conséquence, la durée des travaux d'analyse et de contrôle des données brutes, garants de la bonne qualité des statistiques finales, augmente constamment avec le volume des variables et questionnaires à traiter.

Les données sur les investissements directs étrangers réalisés par les établissements bancaires, recueillies par la Banque centrale du Luxembourg, ont été transmises au STATEC. Nous avons analysé et contrôlé ces données bancaires, qui ont finalement été intégrées dans les tableaux statistiques sur les IDE. La production des statistiques IDE 2010 et la révision des statistiques IDE 2009 ont été réalisées selon l'échéancier prévu. Le STATEC a publié la nouvelle série des statistiques IDE sur le Portail des statistiques, dont les tableaux sont mis à disposition en langues française, allemande et anglaise.

L'obligation statistique la plus vaste découlait des requêtes d'Eurostat dans le cadre du règlement (CE) N°184/2005. Eurostat requérait une double transmission suivant l'ancienne NACE rév1.1 et la nouvelle NACE rév2. Toutes les données ont été transmises dans les délais et les fichiers ont également fait l'objet d'une transmission à l'OCDE. Dans le cadre de la même obligation, nous avons préparé les données relatives à notre contribution à la Position extérieure globale (PEG), établie par la Banque centrale du Luxembourg pour compte de la Banque centrale européenne. Ces données furent également transmises à Eurostat.

En 2012, les données O-FATS (Outward Foreign affiliate statistics) ont été transmises à Eurostat dans le cadre du règlement (CE) N°716/2007 suivant l'ancienne NACE rév1.1 et la nouvelle NACE rév2.

Le "CDIS – Coordinated Direct Investment Survey" constitue une nouvelle enquête à fréquence semestrielle du Fonds Monétaire International à laquelle nous avons participé en transmettant les données dans les délais impartis. En outre, le STATEC a répondu aux demandes de données de l'OCDE et de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) en vue de la publication du "World Investment Report".

Par ailleurs, nous avons poursuivi les travaux de développement du nouveau questionnaire et du guide d'instructions, conformes aux futures normes européennes telles que définies par la "Benchmark Definition" (4e édition) et le manuel de la Balance des paiements (6e édition).

STATISTIQUES STRUCTURELLES D'ENTREPRISES

Principaux projets dans le domaine des statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)

Modernisation du processus de production des SSE

Après cinq années de travaux, la modernisation du processus de production des SSE a finalement été achevée. Le processus présente désormais la flexibilité nécessaire pour faire face aux défis futurs, tels que l'intégration de nouvelles sources administratives (par exemple la Centrale des bilans) ou encore la transition vers le Système européen des comptes 2010.

Les travaux en 2012 ont porté sur les procédures d'imputation et d'estimation, les définitions des variables du règlement SSE, la prise en compte des besoins des comptes nationaux, les outils d'analyse et l'intégration des procédures nécessaires pour réaliser la production des données préliminaires. Ces travaux ont été complétés par une documentation du processus de production par rapport aux standards BPMN et GSBPM (Business Process Model and Notation et Generic Statistical Business Process Model) dans le cadre d'un projet de la division des statistiques d'entreprises du STATEC.

Le questionnaire de l'enquête structurelle 2011

Les questionnaires de l'enquête structurelle sur les entreprises ont été révisés pour l'édition 2011 afin de tenir compte des entreprises qui déposent le solde des comptes repris au Plan comptable normalisé (PCN) auprès du Registre de commerce et des sociétés. Pour ces entreprises, le questionnaire de l'enquête a été fortement réduit.

Le questionnaire relatif aux activités de services a été pourvu d'une ventilation détaillée des ventes par produit CPA, vu l'expiration de la dérogation temporaire accordée au Luxembourg dans le cadre de l'annexe VIII (services aux entreprises) du règlement SSE. Cette partie concerne très peu d'entreprises et a été implémentée de sorte à minimiser la charge statistique additionnelle.

Société de l'information, innovation

Vers l'intégration des statistiques TIC, CIS et SSE

Le STATEC a intégré les SSE, les statistiques sur l'innovation (CIS) et sur l'utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC) pour la période de 2003 à 2009. Les travaux s'inscrivent dans le cadre du projet communautaire "ESSnet on linking of micro-data on ICT usage" en 2012 et permettront de réaliser des études comparatives sur le plan communautaire. Finalement, afin d'assurer une intégration plus facile au-delà du projet, les bases de sondage et les populations-cible des statistiques TIC et CIS ont été rapprochées de celles des statistiques SSE.

Réduction de 30 % de la charge statistique pour les entreprises dans le domaine des TIC

En 2012, l'enquête TIC auprès des entreprises a été menée pour la première fois par sondage pour les entreprises occupant 10 à 49 personnes, le mode de collecte restant exhaustif pour les autres. Malgré un taux de sondage de 66 % pour les petites entreprises, 83 % des entreprises ont répondu à l'enquête, contre seulement 71 % en 2011 – le meilleur rendement s'explique par une gestion des rentrées améliorée. A l'aide d'un bootstrap, le coefficient de variation pour une sélection de variables a été mis en relation avec le taux de sondage. Ceci a permis d'identifier le taux de sondage présentant le meilleur compromis entre le coût et la précision des statistiques.

Questionnaire électronique de l'enquête sur les TIC en 2012

A partir de l'année 2012, le STATEC propose aux entreprises concernées par l'enquête TIC d'y répondre par voie d'un questionnaire électronique au lieu d'un questionnaire papier. 34 % des entreprises de l'échantillon ont rempli le formulaire web en 2012. Pour le STATEC, l'avantage se situe surtout au niveau de la qualité des données d'enquête grâce à des contrôles intégrés dans le formulaire et à l'élimination du risque d'erreurs de saisie.

Agriculture

Une amélioration nette de la qualité des statistiques agricoles

En 2012, le STATEC a investi des efforts pour améliorer la qualité des données tout en améliorant les délais de production. Tout d'abord, deux personnes à mi-temps ont été affectées à l'enquête sur la structure des exploitations agricoles, portant l'effectif consacré aux statistiques agricoles à 1,8 personnes équivalent temps plein. Ceci a permis d'accélérer de manière significative la validation des données d'enquête de 2010 à 2011 ainsi que la collecte des données de 2012. Parallèlement, un programme d'imputation automatisé a été développé pour faire face aux exigences communautaires et nationales en matière de qualité. Outre l'automatisation, l'arsenal des méthodes d'imputation a été étendu aux méthodes d'imputation par le ratio et d'imputation par le hot-deck aléatoire. Leur inclusion était opportune vu le taux élevé de réponse et l'existence de données administratives de bonne qualité.

L'enquête sur la vente des pesticides par les entreprises du commerce en 2011 en retard

Dans le cadre du règlement communautaire relatif aux statistiques sur les ventes et l'utilisation des pesticides, le STATEC a mis au point un questionnaire électronique en vue de procéder à la collecte de données sur la vente de pesticides en 2011. Toutefois, le délai de transmission de 12 mois suivant la fin de l'année de référence n'a pas pu être satisfait faute de ressources disponibles. L'enquête 2011 sera lancée dans le courant de l'année 2013 auprès d'un échantillon d'environ 50 entreprises.

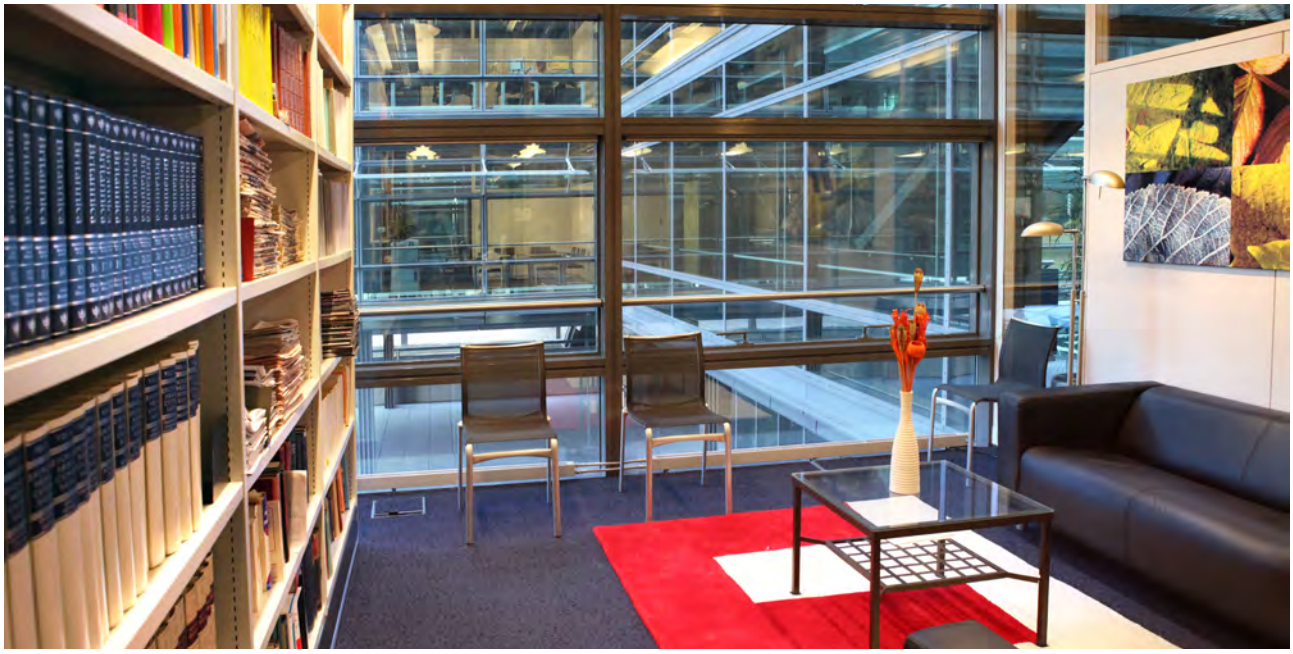

INDICATEURS CONJONCTURELS, TRANSPORTS ET TOURISME

Enquêtes de conjoncture qualitatives dans le commerce et les services

Depuis début 2005, le STATEC collabore étroitement avec la Chambre de commerce du Luxembourg en matière d'enquêtes de conjoncture qualitatives dans les domaines du commerce et des services. Ces enquêtes d'opinion trimestrielles auprès des chefs d'entreprise ou de leurs remplaçants ont pour but de suivre l'évolution conjoncturelle récente, l'évaluation de la situation actuelle ainsi que la prévision à court terme de la situation conjoncturelle de ces branches d'activité.

L'enquête de janvier 2012, portant sur le premier trimestre 2012, était la dernière effectuée trimestriellement. En février 2012, l'enquête est passée à une cadence mensuelle. L'augmentation de la charge administrative a été compensée par un allégement substantiel des questions qui sont passées de dix-huit à six. Ces questions sont identiques à celles posées dans le cadre des enquêtes de conjoncture harmonisées au niveau européen. La réponse aux questionnaires est devenue obligatoire, ce qui confère non seulement un statut plus officiel à ces enquêtes, mais devrait également avoir un effet positif sur le taux de réponse, qui actuellement est encore insatisfaisant.

Depuis le passage à la cadence mensuelle, le STATEC est davantage impliqué dans les travaux de gestion des rentrées des questionnaires ainsi que dans la programmation des procédures de calcul et de transmission de résultats. Depuis mars 2012, les résultats mensuels des enquêtes de conjoncture sont publiés sur le Portail des statistiques.

Transports routiers de marchandises : échantillonnage et simplification administrative

Dans le cadre des statistiques sur le transport de marchandises par route (TMR), un expert externe a été chargé en 2012 de la mission d'analyser la méthode d'échantillonnage existante en vue d'une reprogrammation complète de l'application informatique.

Une reprogrammation complète devrait non seulement permettre de réduire la charge des entreprises détenant des véhicules routiers automobiles pour le transport de marchandises, mais également garantir ou même augmenter la qualité des résultats découlant de ces enquêtes. Ainsi, une meilleure représentativité des différents types de véhicules à distinguer (camions, tracteurs-routiers, etc.) et une stratification adéquate des unités enquêtées sont parmi les buts fixés par le STATEC.

Statistiques d'hébergement : obligations et défis

Le Luxembourg fait partie des seuls pays européens dans lesquels les résultats statistiques sur l'hébergement touristique sont produits à partir d'un recensement de fiches d'hébergement. Le nombre croissant de fiches en papier à saisir et leur rentrée parfois trop tardive avaient mené au cours des dernières années à des retards dans la production des statistiques.

Les dispositions légales nationales et internationales actuellement en vigueur ont au fil du temps accru la pression sur le STATEC. Ainsi, le règlement (UE) N° 692/2011 demande la production de statistiques d'hébergement plus détaillées ainsi qu'une réduction, au moins partielle, des délais de production et de transmission de résultats. Ceci signifie concrètement que les indicateurs-clés rapides (rapid key indicators) mensuels sont à produire au plus tard huit semaines après la fin du mois de référence.

En 2012, les changements méthodologiques en rapport avec les nouvelles dispositions légales ont mené au développement de plusieurs nouveaux programmes de calcul et de transmission aussi bien pour les besoins nationaux que communautaires.

En 2012, le STATEC a également refait son système de gestion des rentrées de fiches qui permettra à l'avenir d'effectuer des rappels aux logeurs.

A la fin de l'année 2012, le STATEC constate que le volume des fiches d'hébergement transmises électroniquement est légèrement supérieur à 40 %. Le délai de transition des fiches papier vers les fiches électroniques est expiré en avril 2013

PUBLICATIONS 2012

- Une publication sur les caractéristiques du parc automobile 1962-2012 est parue le 13 octobre 2012

RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES

Classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel

Le classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel se fait en premier lieu en utilisant les renseignements obtenus par notre enquête mensuelle sur les activités économiques. Cette enquête s'adresse à toute personne morale incorporée au Luxembourg nouvellement créée. Elle a principalement les objectifs suivants :

- la détermination de l'activité économique exercée par les entreprises (code NACE) ;
- la détermination du secteur institutionnel auquel appartient l'entreprise ;
- l'identification de mouvements démographiques des entreprises (changement de forme juridique, de propriétaire, fusions, scissions…).

De novembre 2011 à octobre 2012 quelque 9 846 nouveaux questionnaires ont été envoyés. Plus de 8 106 questionnaires ont été retournés (y compris ceux des périodes antérieures suite aux rappels lancés). Quelque 15 827 codes NACE (versions 1.1 et 2) ont été attribués aux entreprises ou modifiés, soit sur la base des informations reçues de l'enquête, soit sur la base d'autres sources d'informations. Plus de 3 600 codes NACE ont été confirmés aux entreprises au cours des 12 mois précédents.

Les codes NACE attribués aux entreprises peuvent être consultés sur le volet "entreprises" du Portail internet "De Guichet" édité par le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur : http://www.guichet.public.lu/fr/entreprises/code_nace/index.php.

Démographie des entreprises

La collecte annuelle harmonisée des données sur la démographie des entreprises est inscrite à l'annexe IX du règlement (CEE) n° 295/2008 du Conseil. La production des données sur la démographie des entreprises et leur transmission à la Commission européenne (Eurostat) est obligatoire pour les États membres de l'UE et se fait sur une base annuelle pour le 30 juin au plus tard. Les travaux pour compiler les données pour l'année de référence 2010 (collecte 2012) ont été achevés fin octobre 2012, donc avec un délai de 4 mois par rapport au 30 juin. A part cette obligation, il faut surtout noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur la base de ces données (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la compétitivité).

Le STATEC participe également à la production et compilation des données pour les projets européens "Employer Business Demography" et "High Growth Enterprises". Les données pour ces projets ont été transmises à Eurostat fin décembre 2012/ début janvier 2013.

A part les travaux habituels à réaliser (nettoyage des données, adaptation des applications informatiques, compilation et transmission des données, rédaction d'un rapport de qualité), il fallait développer une nouvelle méthode d'estimation des disparitions d'entreprises plus récentes. La qualité des estimations faites auparavant était en effet peu satisfaisante, notamment en comparaison avec d'autres États membres de l'UE. La nouvelle méthode développée devra donc apporter une amélioration de la qualité des chiffres estimés.

Des tableaux statistiques sur la démographie des entreprises sont mis à disposition du public sur le Portail des statistiques : www.statistiques.lu.

Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

La Commission européenne a lancé en 2009 un nouveau projet intitulé "EuroGroup Register (EGR)" qui vise à représenter au sein d'un même registre la structure (liens de contrôle entre sociétés, tête de groupes,…) des groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. Les informations de base pour alimenter ce registre sont achetées auprès de fournisseurs de banques de données commercialisées (Bureau van Dijk, Dun & Bradstreet). Actuellement, ce registre couvre plus que 10 000 groupes d'entreprises. Des données sont disponibles pour les années de référence 2008 à 2010.

Le rôle des instituts statistiques nationaux dans le cadre de ce projet consiste à contrôler, corriger, complémenter les données transmises et rajouter de nouvelles données.

Intégration des groupes d'entreprises dans le répertoire

Le nouveau règlement européen sur les répertoires d'entreprises oblige dorénavant les États membres de l'UE à intégrer les groupes d'entreprises dans leurs répertoires nationaux respectifs. La dérogation accordée au STATEC par la Commission européenne est venue à échéance fin 2010. A défaut d'un registre des actionnaires, les données sur les groupes d'entreprises doivent être collectées à partir d'informations communiquées dans le cadre des enquêtes (IDE, SBS,…) ou de sources externes (EGR, BvD, Registre de commerce).

Les travaux de nettoyage des données 2007 à 2009 issues de l'enquête IDE entamés en 2010 ont été achevés en 2012, de même que les données sur les banques pour 2010. Les travaux d'intégration de données sur les groupes d'entreprises issues de sources différentes ont débuté en 2012 et ont abouti aux résultats suivants :

- La mise en place d'un processus d'identification d'unités légales issues de sources différentes (IDE et EGR pour le moment).
- L'intégration des relations d'actionnariat issues de différentes sources est en cours mais pas encore achevée.
- Le développement d'un algorithme permettant la représentation de la structure des groupes d'entreprises sous forme d'organigrammes.

Une nouvelle base de données permettant le stockage, la gestion, la représentation et le rapportage des données collectées sur les groupes d'entreprises a été développée (premier prototype disponible fin 2012).

Des travaux d'analyse ont été menés au courant de l'année 2012 pour voir dans quelle mesure les informations issues de la base de données en ligne Bel-First commercialisées par Bureau van Dijk (BvD) peuvent être utilisées pour alimenter la future base de données sur les groupes d'entreprises.

PUBLICATIONS 2012

- Les entreprises luxembourgeoises 2012, version alphabétique et systématique (versions imprimée, PDF téléchargeable et Excel) :
- http ://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/entreprises/repertoire-entreprises/index.html

STATISTIQUES MACRO-ÉCONOMIQUES

STATISTIQUES MACRO-ÉCONOMIQUES

UN CADRE DE TRAVAIL EUROPÉEN

La division des statistiques macroéconomiques est en charge de la compilation des comptes nationaux (CN) et de la balance des paiements (BdP). Des règlements européens précisent les méthodes à appliquer ainsi que le programme de production de tableaux.

Au cours des dernières années la réglementation européenne a fortement évolué. Des dérogations temporaires, dont le Luxembourg a pu profiter, sont venues à échéance et le nombre de tableaux obligatoires à produire a augmenté. En même temps la pression pour fournir des séries statistiques de plus haute qualité dans des délais plus courts s'est fait nettement ressentir.

Ceci surtout dans le contexte de la crise financière et des dettes souveraines faisant ressortir de la part des autorités communautaires une forte volonté de mettre à disposition des décideurs politiques des données statistiques fiables dans les meilleurs délais.

Afin de garantir cette qualité, un système de contrôle de plus en plus exigeant a été mis en place au niveau européen. Ce système comporte des audits, des évaluations par les pairs, la rédaction d'inventaires, ainsi qu'un système de rappels et de mises en garde de plus en plus intransigeant en cas de non-conformité à la réglementation européenne.

LES COMPTES NATIONAUX

1) Grande révision des comptes nationaux

Les travaux de grande révision des CN concernant le volet relatif à l'introduction de nouvelles nomenclatures de référence ont été poursuivis en 2012. Il s'agit de la NACE rév2[1] pour la classification par branches d'activité et de la CPA 2008[2] pour la classification par produits. De premières estimations de séries statistiques selon les nomenclatures révisées ont été publiées.

Parallèlement le deuxième volet des travaux visant le redressement d'erreurs et l'introduction de nouvelles sources statistiques sur toute la longueur des séries statistiques de la période 1995 à 2011 a été poursuivi. De premiers résultats concernant la consommation finale des ménages et le commerce extérieur ont été intégrés dans les résultats publiés pour la période 2008 à 2011.

Dans le domaine des comptes par secteurs institutionnels les travaux ont principalement porté sur le traitement des micro-données dans les trois branches d'activité "Banques", "Auxiliaires financiers" et "Assurances". L'objectif principal était de constituer une base de données cohérente de l'ensemble des entités composant le secteur financier.

Un très important effort a également été fourni au niveau de la recherche et de l'encodage de données manquantes des auxiliaires financiers : dividendes, actionnariat, données de base absentes pour certaines sociétés de gestion. Pour les sociétés de gestion notamment, qui produisent une part importante de la valeur ajoutée, la ventilation très importante entre intérêts et commissions est faite à partir des données de base encodées. Ainsi, on a pu constituer une base de données complète à partir de l'année 2005 pour les auxiliaires financiers.

La grande révision des comptes va être finalisée ensemble avec la révision portant sur la mise en œuvre du nouveau cadre méthodologique du SEC2010. La publication est prévue pour septembre 2014.

2) Préparation du nouveau cadre méthodologique SEC2010

Un important projet visant la préparation aux changements méthodologiques introduits par le SEC 2010 a été conduit en 2012. Dans ce cadre la division MAC a consulté deux experts britanniques pour des questions de méthodologie plus pointues.

[1] Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/product_details/publication?p_product_code=KS-RA-07-015).
[2] Classification statistique des produits par activité (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/cpa_2008/introduction).

Ces experts ont animé trois workshops méthodologiques. Les groupes de travail internes suivants ont été constitués pour travailler sur les problèmes engendrés par les principaux changements méthodologiques :

- Administrations publiques (délimitation du secteur S13. Administrations publiques ; tableau supplémentaire sur les pensions).
- Capitalisation (enregistrement des dépenses de R&D en tant que formation brute de capital fixe ; calcul du stock de capital).
- Comptes financiers (nouvelle subdivision du secteur S12. Entreprises financières).
- Services financiers (harmonisation des données de comptabilité nationale et de la balance des paiements).
- Travail à façon et négoce international (nouveau traitement du travail à façon et du négoce international).

Tous ces travaux préparatifs doivent servir à planifier la mise en œuvre du SEC 2010 d'ici septembre 2014.

Notons aussi que tout au long de l'année 2012, les négociations concernant le règlement SEC 2010 se sont poursuivies au niveau du Conseil. Le 19 décembre 2012 le règlement SEC 2010 a été adopté au niveau du Conseil lors d'une réunion COREPER. Le vote final par le Parlement européen en séance plénière a eu lieu le 13 mars 2013. Le règlement entrera en vigueur après publication au Journal officiel de l'UE.

3) Production régulière de comptes sectoriels non financiers

Les comptes des transactions non financières par secteur institutionnel constituent le cœur de tout système de comptabilité nationale. Afin de pouvoir réaliser à l'avenir une publication régulière de ces comptes, la division MAC a amorcé un recentrage important de son activité. Ainsi la production de comptes sectoriels financiers sera de plus en plus reprise par la Banque centrale du Luxembourg (BCL) dans le cadre d'un accord de coopération existant en la matière.

Après une première publication en avril 2011, une première mise à jour, comportant notamment l'ajout des années de référence 2010 et 2011, a été publiée en mars 2013. L'objectif est une diffusion annuelle régulière à partir d'octobre 2013, au même moment que la publication régulière des estimations annuelles du PIB.

4) Production de séries statistiques sur le déficit et la dette de l'État

Le STATEC est en charge de la compilation des comptes des administrations publiques sur base des données budgétaires. Il doit veiller à ce que les comptes des administrations publiques soient conformes aux règles et concepts du Système européen de comptes. Ceci permet d'assurer la comparabilité des statistiques des finances publiques publiées par les États membres.

Les comptes des administrations publiques revêtent une importance particulière dans le sens où le solde du compte de capital (capacité/besoin de financement) est utilisé par l'Union européenne comme définition légale du déficit/excédent public dans le cadre de la procédure des déficits excessifs. Ces données jouent un rôle essentiel dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance de l'Union européenne et font l'objet d'un système d'audit très poussé par la Commission européenne[3] (Eurostat).

Au courant des 5 dernières années le programme de tableaux à produire pour les comptes des administrations publiques a connu un élargissement considérable. Pratiquement chaque exercice a vu l'apparition de tableaux détaillés inédits qui se sont ajoutés au programme de transmission. Ceci reflète l'effort d'obtenir des données de haute qualité afin de surveiller la situation des finances publiques en temps de crise et l'ajout d'exigences nouvelles tant au plan national qu'international.

5) Développement de comptes économiques de l'environnement

L'année 2012 fut une année particulièrement féconde dans le domaine des comptes économiques de l'environnement. En termes de production de statistiques, trois modules (comptes des émissions dans l'air, comptes des flux de matières et taxes environnementales) ont été ajustés aux exigences du règlement n° 691/2011/CE. La principale tâche fut l'adaptation de ces comptes à la classification NACE rév2.

En termes de développement méthodologique, deux nouveaux modules (comptes des biens et services environnementaux et comptes des dépenses de protection environnementale) ont été réalisés au cours de l'année écoulée. Ceux-ci synthétisent les principales statistiques utiles au suivi de la croissance verte.

Un troisième projet de module portant sur les transferts environnementaux a fait l'objet d'une ébauche de compilation afin d'aider le groupe des experts d'Eurostat à mieux cerner les statistiques disponibles sur ce sujet.

LA BALANCE DES PAIEMENTS (BDP)

1) Nouvelle enquête mensuelle et annuelle pour mesurer les échanges internationaux de services

En raison d'évolutions réglementaires dans le secteur bancaire, la collecte d'informations statistiques sur les paiements extérieurs des résidents a été fortement modifiée avec effet au premier janvier 2012. Les banques n'enregistrent plus, aux fins de la statistique BdP, les paiements transfrontaliers sur base de la nature économique sous-jacente.

Dès lors un nouveau schéma de compilation a été développé pour mesurer le commerce international de services. La minimalisation de la nouvelle charge administrative des entreprises a été un objectif majeur, tout en respectant les exigences de détail, de délai et de qualité imposées par les organisations internationales.

La majeure partie des exportations et importations de services est mesurée sur base de nombreuses données administratives et de diverses autres statistiques et indicateurs portant sur les voyages, les services d'assurance, les services financiers et les services des administrations publiques. Pour les autres services, ce sont les résultats de la nouvelle enquête qui servent de source principale.

[3] Voir https ://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/GFS/index.php/Eurostat_Inventory_of_EDP_Processes.

2) Nouvelle application d'établissement de la BdP

En exécution de la loi du 28 juin 2000 et de la loi organique du STATEC du 10 juillet 2011, la Banque centrale du Luxembourg (BCL) et le STATEC sont ensemble en charge de la compilation de la BdP du Luxembourg. A cette fin les deux organismes utilisent une base de données commune établie auprès de la BCL. Suite à la refonte partielle du système de collecte, une nouvelle application a été développée par la BCL, sur base des besoins utilisateurs définis tant par le STATEC que la BCL.

3) Asymétries avec les principaux pays partenaires

Suite à l'intérêt accru pour les données BdP dans un contexte de surveillance macro-économique à l'intérieur de l'UE, Eurostat a mis en exergue des asymétries importantes concernant notamment les services financiers. L'écart constaté trouve son origine dans des services financiers imputés par le Luxembourg à des investisseurs non résidents détenant des parts d'organismes de placement collectif domiciliés au Luxembourg. Dans ce contexte le Luxembourg suit une recommandation d'enregistrement émanant notamment de la BCE et suivant les mêmes principes que ceux adoptés dans la compilation des comptes nationaux. Toutefois, certains pays partenaires ne font pas les écritures de contreparties requises en invoquant notamment le caractère non obligatoire de la recommandation d'enregistrement[4].

En dépit de contacts bilatéraux en 2012 il n'y a pas eu de progrès notables dans ce dossier. Avec l'introduction en 2014 des nouveaux manuels de référence, dont le Manuel de la BDP sixième version, la procédure adoptée déjà par le Luxembourg deviendra obligatoire pour tous les pays de l'UE.

4) Préparation du nouveau cadre méthodologique BPM6

Le nouveau Manuel de la BdP et de la position extérieure globale (sixième version) du Fonds monétaire international a été publié en 2009 ; les pays de l'Union européenne l'appliqueront à partir de 2014.

Les principales obligations nouvelles se résument comme suit :

- Un nombre important de nouvelles subdivisions a été introduit pour les échanges internationaux de services.
- Les ventilations obligatoires par secteur résident, par activité économique et par pays de contrepartie ont été étendues.
- L'accroissement des exigences s'accompagne par une réduction du délai de transmission. Ainsi, le délai pour les résultats trimestriels sera réduit graduellement : t + 85 jours (2014-2016), t + 82 jours (2017-2018) et t + 80 jours à partir de 2019.
- Une balance complète est à remettre mensuellement (délai : 44e jour calendrier après la fin de la période de référence).
- Les opérations des entités à vocation spéciale résidentes sont à isoler pour divers types de transactions.

Le STATEC est associé à ces travaux par la participation dans différents groupes de travail internationaux et à travers un nombre sans cesse croissant de questionnaires et procédures écrites émanant des organisations européennes et internationales.

5) Publication des résultats

Outre l'envoi des résultats aux organisations internationales et européennes, le STATEC met à disposition des utilisateurs internes et externes des tableaux spécifiques, de même qu'elle procède à la publication régulière des résultats au niveau national notamment par l'indicateur rapide trimestriel, série N et par la mise à jour de différents tableaux sur le site www.statistiques.lu. En avril 2012 les principales évolutions ont été commentées dans la publication "N° 09/2012 Regards sur la balance des paiements courants de l'année 2011".

6) Cohérence entre comptes nationaux et balance des paiements

La cohérence des cadres méthodologiques fait qu'il y a, en théorie du moins, aussi cohérence entre les séries produites dans le compte du reste du monde de la CN et celles de la BdP. Toutefois, tant au Luxembourg que dans la quasi-totalité des autres pays de l'Union européenne, des différences, parfois importantes, existent dans les séries publiées par la CN respectivement la BdP. Un des facteurs explicatifs est que les statistiques de synthèse (CN, BdP) se basent sur différentes sources d'informations qui elles aussi souffrent par moment d'un défaut de cohérence.

Depuis la création de la division MAC en 2010, un objectif important a été de réaliser cette mise en cohérence dans la pratique. Les avancées les plus importantes sont les suivantes :

- mise en cohérence des importations et exportations de biens ;
- pour les transferts courants et en capital des progrès notables d'harmonisation ont été réalisés lors de la mise en place des comptes sectoriels non financiers ;
- au niveau des revenus de l'investissement direct les travaux d'harmonisation concernant le secteur des institutions financières monétaires sont finalisés ;
- en ce qui concerne les revenus de l'investissement de portefeuille, la collaboration avec la BCL s'est approfondie et le STATEC a reçu un plus grand détail des séries estimées par la BCL pour les années 2009 à 2011 incluant la nouvelle statistique "titre par titre".

L'objectif visé est une mise en cohérence complète pour l'entrée en vigueur des cadres méthodologiques révisés de la CN (SEC2010[5]) respectivement de la BdP (BPM6[6]) en 2014.

[4] http ://www.statistiques.public.lu/fr/methodologie/methodes/economie-finances/Bop/bop/financial-services.pdf.
[5] Système européen des comptes version 2010.
[6] Manuel de la balance des paiements version 6.

ÉTUDES, PRÉVISIONS ET RECHERCHE

ÉTUDES, PRÉVISIONS ET RECHERCHE

CONJONCTURE

Trois Notes de conjoncture (NDC) ont été publiées en 2012 et présentées lors de conférences de presse. En outre le Conjoncture flash a paru à un rythme mensuel et, dans le contexte de la crise, une série de notes et d'analyses ont été rédigées sur des sujets particuliers, dont notamment un Working Paper "Analyse comparative de la productivité apparente du travail Luxembourg/Zone euro depuis le début de la crise". Les membres de l'équipe "Conjoncture" ont aussi participé à une série de comités et de groupes de travail et ont assuré des formations.

ÉTUDES ET RECHERCHE

L'équipe s'est singulièrement renforcée et compte désormais une douzaine de chercheurs économistes et économètres. L'activité dans ce domaine s'est articulée autour de trois axes de recherche :

- croissance et productivité
- innovation et performances
- entrepreneuriat et rentabilité

1) Croissance et productivité

1.1) Rapport LUXKLEMS 2011

Le rapport 2011 sur l'évolution de la productivité du travail et de la productivité totale des facteurs (PTF) de production révèle que les performances du Luxembourg restent décevantes. L'analyse porte sur la période 1995-2010 et compare d'une part, les résultats du Luxembourg avec ceux des États membres de l'UE et des États-Unis, et d'autre part les résultats par branche d'activité pour le Luxembourg. Des signes de reprise sont cependant visibles la dernière année de la période étudiée.

L'analyse conduite au niveau des branches d'activités luxembourgeoises révèle que les changements structurels en cours ont un impact important sur les tendances de la productivité. Le changement le plus marquant est le déclin continu de la production industrielle accompagnant une croissance soutenue des services. Cette dernière est principalement induite par la dynamique des services de télécommunication et des activités financières, alors que dans l'ensemble des services, la croissance forte de la production et des facteurs de production masque la faiblesse des performances en termes de productivité.

1.2) Mesurer la croissance potentielle

La Commission européenne réalise des estimations de l'Output gap qui sont prises en considération dans le cadre du pacte de stabilité. Dans ce contexte des travaux du STATEC visent à identifier les hypothèses sous-jacentes à la méthode déployée, à reproduire les calculs et à analyser l'impact sur l'évaluation de la croissance potentielle de la non-prise en compte de certaines spécificités de l'économie du Luxembourg.

2) Innovation et performance

2.1) Les efforts d'éco-innovation des entreprises luxembourgeoises

Si "l'innovation est considérée depuis longtemps comme un élément clé de la performance économique et du bien-être social, elle s'impose également de plus en plus comme moteur de la croissance verte. Depuis peu, les dirigeants industriels et les décideurs publics voient [dans l'innovation] un puissant levier pour améliorer les pratiques et performances environnementales des entreprises." (OCDE 2010). Les informations recueillies auprès des entreprises dans le cadre de l'enquête communautaire sur l'innovation servent de base à un travail exploratoire visant à identifier les déterminants de l'éco-innovation. Les résultats préliminaires corroborent la théorie sur plusieurs points importants et en particulier sur le rôle majeur des contraintes règlementaires dans ce domaine.

2.2) Adoption, intensité d'utilisation du commerce électronique et productivité

Sur base d'un panel d'entreprises, l'objet de cette recherche est d'identifier les modalités d'adoption du commerce électronique dans les entreprises et leur impact sur la performance de celles-ci. La diffusion inter- et intra-entreprise du commerce électronique et les effets de ces pratiques sur la productivité sont analysés à partir d'un panel non cylindré d'entreprises luxembourgeoises construit en fusionnant les données des années 2005 à 2010 issues des enquêtes annuelles sur les technologies de l'information et de communication avec les données issues de l'enquête communautaire sur l'innovation. Les résultats indiquent que l'achat en ligne et la vente en ligne sont intrinsèquement différents, en particulier, l'e-achat semble être endogène aux questions de productivité, tandis que le fait de pratiquer la vente en ligne est exogène et n'a aucune incidence sur la productivité.

3) Entrepreneuriat et rentabilité

3.1) L'accès des entreprises aux financements externes

A partir des données issues de l'enquête communautaire conduite en 2010, les déterminants de l'accès aux financements des entreprises ont été modélisés. Les résultats montrent le poids des habitudes en matière de recherche de financement. Ainsi, les entreprises qui font appel aux financements externes ont tendance à le faire régulièrement. Ensuite, l'enquête montre que lorsqu'une entreprise décide de faire appel à des financements externes, dans la très grande majorité des cas (88 %), ses demandes aboutissent favorablement et jusqu'en 2010, les entreprises quoique conscientes des détériorations de la situation économique ne semblent ni avoir souffert de rationnement des financements, ni avoir renoncé à rechercher des financements externes.

CENTRE DE DOCUMENTATION

La mise à jour régulière des périodiques avec la saisie des sommaires des périodiques ainsi que leur publication instantanée sur Intra- et Internet ont été continuées.

Le travail de catalogage systématique dans Aleph (logiciel de catalogage du réseau des bibliothèques luxembourgeoises) a été poursuivi.

Les travaux de mise à jour des "Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale au Luxembourg" ont été repris au cours de l'année 2012.

PRÉVISIONS ET MODÉLISATION

Depuis 2011, le STATEC réalise une projection de moyen terme portant sur le même horizon temporel que les Programmes de stabilité et de convergence dont les résultats sont présentés et commentés dans la Note de conjoncture.

Au cours de l'année 2012, une personne a pu être embauchée (pour une durée de deux ans) afin de travailler sur LSM, le modèle d'équilibre général représentant l'économie luxembourgeoise. Les travaux de nature exploratoire doivent permettre de savoir dans quelle mesure LSM peut être un outil complémentaire aux deux autres modèles exploités au STATEC : LuxGEM et Modux. Dans cet ordre d'idées, les travaux exploratoires pourraient également mener, le cas échéant, à la définition d'un programme de travail permettant d'adapter LSM davantage aux spécificités luxembourgeoises.

Par ailleurs, le besoin d'établir des projections économiques à long terme vient surtout de l'extérieur (démographie, énergie, émissions de gaz à effet de serre). Le STATEC envisage d'établir de telles projections en combinant les outils Modux et LuxGEM, ce dernier étant spécifiquement axé sur l'énergie et les émissions de gaz à effets de serre.

COOPÉRATION STATISTIQUE INTERNATIONALE

COOPÉRATION STATISTIQUE INTERNATIONALE

Le fait majeur de l'année écoulée est le renforcement de la collaboration avec l'agence de coopération allemande, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Les travaux accomplis ont concernés deux domaines : les stratégies de communication et la formation qui peut les accompagner, la valorisation de l'expérience de l'intégration statistique européenne dans des contextes régionaux.

En parallèle, l'année écoulée a permis de préparer/réaliser des actions bilatérales ou d'appui à l'intégration régionale.

CAP VERT

Une mission de diagnostic a eu lieu auprès de l'office statistique du Cap Vert pour envisager les possibilités et la faisabilité d'un programme de coopération avec ce pays dans le domaine statistique. Le financement sera sollicité le cas échéant par les autorités de ce pays auprès de la coopération luxembourgeoise.

PAKISTAN

En avril 2012, une formation de courte durée a été organisée à Islamabad. Les attentes étaient grandes, les craintes de blocages aussi. Une fois encore la puissance du besoin de dialogue entre les deux groupes a permis un déroulement extrêmement fructueux.

Transparence, meilleure gouvernance, "evidence based policy" : ces notions qui sont au centre du débat sur les orientations de la coopération internationale ont autant besoin de bonnes statistiques que d'une relation de confiance entre utilisateurs et producteurs. L'enjeu réside dans la qualité de ce lien avec ceux de la société civile dont les journalistes sont sans doute l'exemple le plus sensible.

La réforme de la statistique pakistanaise s'est traduite par la fusion des trois institutions : le bureau fédéral de statistique, celui du recensement de la population et celui du recensement agricole. Elle comporte aussi le projet de création d'un centre de formation qui devrait être installé auprès de l'Université de Lahore.

ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST -ASEAN

Toujours avec le soutien de la GIZ, l'année 2012 a permis de réaliser un diagnostic des voies et moyens d'améliorer la collaboration entre l'unité statistique du secrétariat de l'ASEAN et les États membres de cet organisme régional.

- Réalisation d'une phase pilote impliquant trois États membres volontaires (Indonésie, Malaisie, Philippines).
- Formation des producteurs au dialogue avec les utilisateurs.
- Réalisation de publications du type de la série "Regards" du STATEC de façon coordonnée entre les partenaires du projet pilote.

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg
Tél. : 00352 247 84219 • Fax : 00352 46 42 89
B.P. 304 L-2013 Luxembourg
info@statec.etat.lu • www.statec.lu

FSC
Mixed Sources
Cert no. XXX-XXX-000000
© 1996 FSC

repères.lu